

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 28.09.2023



ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE

Montélimar Agglomération

RHÔNE & PROVENCE

2022

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



Sommaire

I LES RESSOURCES

- A) LE SERVICE COMMUN DES ASSEMBLEES
- B) FINANCES
- C) RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION
- D) COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES
- E) COMMUNICATION
- F) SYSTEMES D'INFORMATION

II AMENAGEMENT

- A) AGIR SUR LE LOGEMENT ET L'HABITAT
- B) PLANIFIER, AMENAGER LE TERRITOIRE

III ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- A) ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- B) ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- C) DECHET
- D) AGRICULTURE
- E) GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)
- F) TRANSITION ENERGETIQUE
- G) LA FOURRIERE ET REFUGE ANIMAL
- H) VELOURTE VOIE VERTE ET VALLEE DU JABRON

IV ECONOMIE

- A) IMPLANTATION DES ENTREPRISES
- B) AIDES AUX ENTREPRISES : DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL
- C) EMPLOI
- D) FORMATION
- E) PROJETS STRUCTURANTS

V PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

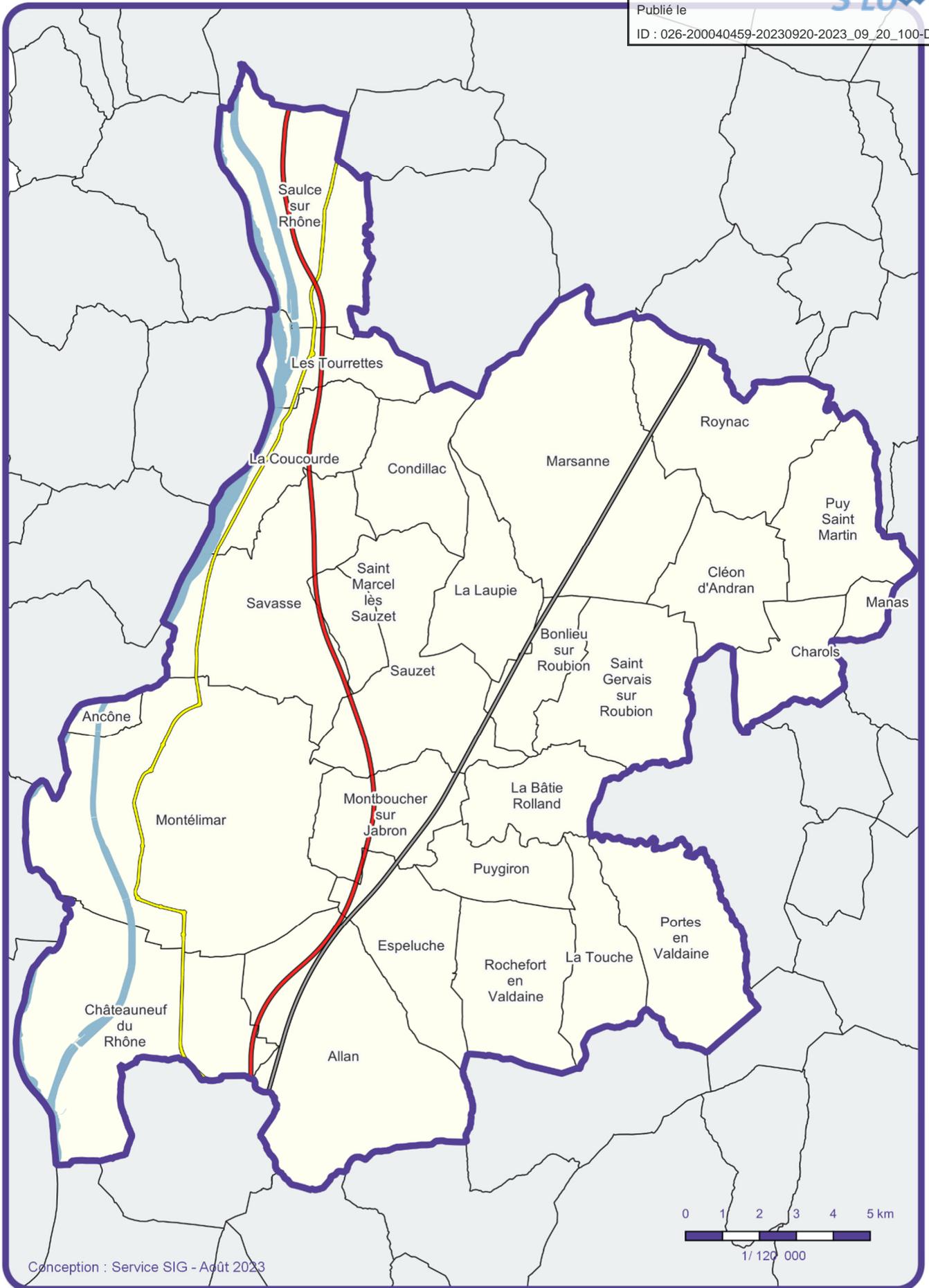
- A) PETITE ENFANCE
- B) ACCUEILS EXTRASCOLAIRES
- C) ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES

VI SPORT

VII CULTURE

- A) ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
- B) MEDIATHEQUE
- C) CONSERVATOIRE
- D) MUSEE D'ART CONTEMPORAIN
- E) THEATRE COMMUNAUTAIRE EMILE LOUBET

VIII PALAIS DES CONGRES



La Communauté d'agglomération Montélimar Agglomération est issue de la fusion de la Communauté d'agglomération Montélimar-Sésame et de la Communauté de communes du Pays de Marsanne et du rattachement de la commune isolée de Manas.

Le 1^{er} janvier 2021, Puy Saint Martin intègre la Communauté d'agglomération Montélimar Agglomération en provenance de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée.

NOM	Prénom	Qualité
CORNILLET	Julien	Maire de MONTELMAR – Président de Montélimar-Agglomération
ARNAVON	Valérie	Vice-Présidente en charge des moyens généraux et du personnel – Maire de ROYNAC
ZANON	Jean-Luc	Vice-Président en charge des sports - Maire de la COUCOURDE
FIGUET	Marielle	Vice-Présidente en charge de l'accueil périscolaire et extra-scolaire – Maire de CHATEAUNEUF DU RHONE
CARRERA	Fermin	Vice-Président en charge de de l'équilibre social de l'habitat – Maire de CLEON D'ANDRAN
PIALLAT	Marie-Pierre	Vice-Présidente en charge de la petite enfance – Maire d'ESPELUCHE
ALMORIC	Bruno	Vice-Président en charge des séniors, du développement de l'action sociale d'intérêt communautaire y compris dans le domaine de la santé et du handicap – Maire de MONTBOUCHER SUR JABRON
PHELIPPEAU	Eric	Vice-Président en charge du développement économique
QUENARDEL	Françoise	Vice-Présidente en charge de la mobilité au sens du code des transports – Maire de SAVASSE
COURBIS	Yves	Vice-Président en charge de l'agriculture et du monde rural – Maire d'ALLAN
FALCONE	Christel	Vice-Présidente en charge de l'environnement et de la transition énergétique – Maire de ROCHEFORT EN VALDAINE
ICARD	Hervé	Vice-Président en charge de l'eau – Maire de CHAROLS
MENOUAR	Fabienne	Vice-Présidente en charge de la culture
LEVEQUE	Yves	Vice-Président en charge de la collecte des ordures ménagères – Maire de SAINT MARCEL LES SAUZET
BUONOMO	Daniel	Vice-Président en charge des finances
CHAUVEAU	Laurent	Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine
ALBRAND	Yannick	Conseiller communautaire – Membre du Bureau – Maire de LA LAUPIE
ANDEOL	Hervé	Conseiller communautaire – Membre du Bureau – Maire de SAINT GERVAIS SUR ROUBION
MAGNANON	Marie-Christine	Conseillère communautaire – Membre du Bureau
BEYNET	Pascal	Conseiller communautaire – Membre du Bureau – Maire de LA BATIE ROLLAND
CAMPELLO	Régina	Conseillère communautaire – Membre du Bureau – Maire de PUYGIRON
CHARPENEL	Jean-Bernard	Conseiller communautaire – Membre du Bureau – Maire de PORTES EN VALDAINE
LAGIER	Damien	Conseiller communautaire – Membre du Bureau – Maire de MARSANNE
DUVOID	Julien	Conseiller communautaire – Membre du Bureau – Maire de SAUZET
GOUTIN	Jacky	Conseiller communautaire – Membre du Bureau- Maire de CONDILLAC
JOVEVSKI	Vanco	Conseiller communautaire – Membre du Bureau
DORLHIAC	Allain	Conseiller communautaire – Membre du Bureau – Maire de BONLIEU SUR ROUBION
GRAVES	Norbert	Conseiller communautaire – Membre du Bureau
LAVAL	Jean-Pierre	Membre du Bureau – Maire des TOURRETTES
MERLET	Florence	Conseillère communautaire – Membre du Bureau – Maire de MANAS
THIVOLLE	Michel	Conseiller communautaire – Membre du Bureau

MOURIER	Sandrine	Conseillère communautaire – Memb
COIRON	Daniel	Conseiller communautaire (Château
ROISSAC	Maryline	Conseillère communautaire (Château
VIALE	Catherine	Conseillère communautaire (Montboucher sur Jabron)
SAVIN	Ghislaine	Conseillère communautaire (Montélimar)
OUMEDDOUR	Karim	Conseiller communautaire (Montélimar)
MAGNETTE	Sandrine	Conseillère communautaire (Montélimar)
GUALLAR	Jean-Michel	Conseiller communautaire (Montélimar)
MEHUKAJ	Emeline	Conseillère communautaire (Montélimar)
MANIN	Cyril	Conseiller communautaire (Montélimar)
HEROUM	Chérif	Conseiller communautaire (Montélimar)
VERCHÈRE	Sylvie	Conseillère communautaire (Montélimar)
DECORTE	Julien	Conseiller communautaire (Montélimar)
PALAYRET CARILLION	Chloé	Conseillère communautaire (Montélimar)
PLUMEL	Dorian	Conseiller communautaire (Montélimar)
LHOTTELLIER	Philippe	Conseiller communautaire (Montélimar)
VIAU	Vanessa	Conseillère communautaire (Montélimar)
ROCCI	Jacques	Conseiller communautaire (Montélimar)
YEDILI	Demet	Conseillère communautaire (Montélimar)
BELLE	Anne	Conseillère communautaire (Montélimar)
JALAT	Danièle	Conseillère communautaire (Montélimar)
ROISSAC	Christophe	Conseiller communautaire (Montélimar)
DESRAYAUD	Aurore	Conseillère communautaire (Montélimar)
BENSID-AHMED	Karim	Conseiller communautaire (Montélimar)
GILLET	Cécile	Conseillère communautaire (Montélimar)
LANFRAY	Laurent	Conseiller communautaire (Montélimar)
CAPMAL	Françoise	Conseillère communautaire (Montélimar)
FABERT	Jean-Frédéric	Conseiller communautaire (Montélimar)
BRUNEL- MAILLET	Patricia	Conseillère communautaire (Montélimar)
DUMAS	Josiane	Conseillère communautaire (Saulce sur Rhône)
CEYTE	Sandra	Conseillère communautaire (Sauzet)

I LES RESSOURCES

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE



A) LE SERVICE COMMUN DES ASSEMBLÉES

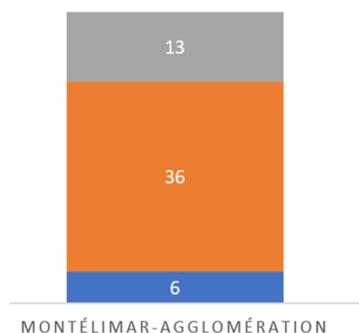
Le Service commun des Assemblées assure, en lien avec la Direction Générale des Services et les élus, le processus décisionnel et institutionnel de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération et de la Ville de Montélimar, matérialisés par l'organisation et la gestion des sessions des assemblées délibérantes, des Bureaux communautaires et des Commissions thématiques intercommunales et municipales.

Bilan chiffré de l'activité 2022 :

Le Service de gestion des Assemblées a donc organisé pour le compte de la CAMA et géré 55 réunions (soit 5 réunions/mois en_moyenne) des Instances communautaires déclinées comme suit : 6 Conseils communautaires, 13 réunions du Bureau communautaires et 36 commissions thématiques intercommunales.

Répartition des séances

■ Conseils ■ Commissions ■ Bureaux



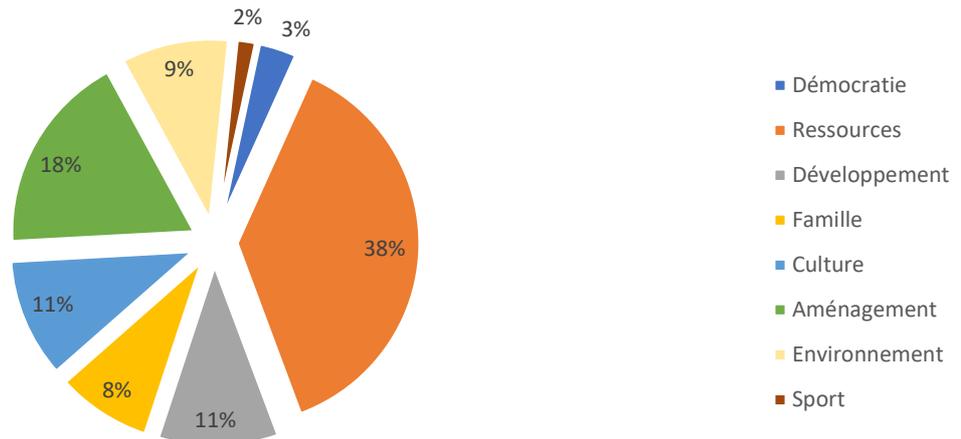
1) Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est présidé par Monsieur Julien CORNILLET, maire de Montélimar, et se compose de 62 membres élus des communes membres de Montélimar-Agglomération.

Rôle : Il définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les services. Il gère, par l'adoption des délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.

En 2022, le Conseil communautaire s'est réuni 6 fois et a adopté 178 délibérations dans les thématiques suivantes :

178 Délibérations communautaires



2) Le Bureau communautaire

Le Bureau se compose de 15 vice-présidents et de 16 autres membres représentant l'exécutif de la Communauté d'Agglomération, élus par le Conseil communautaire.

Rôle : Il débat sur les orientations stratégiques, des actions et projets relevant des compétences de l'intercommunalité avant leur présentation en Conseil communautaire.

En 2022, le Bureau communautaire s'est réuni 13 fois.

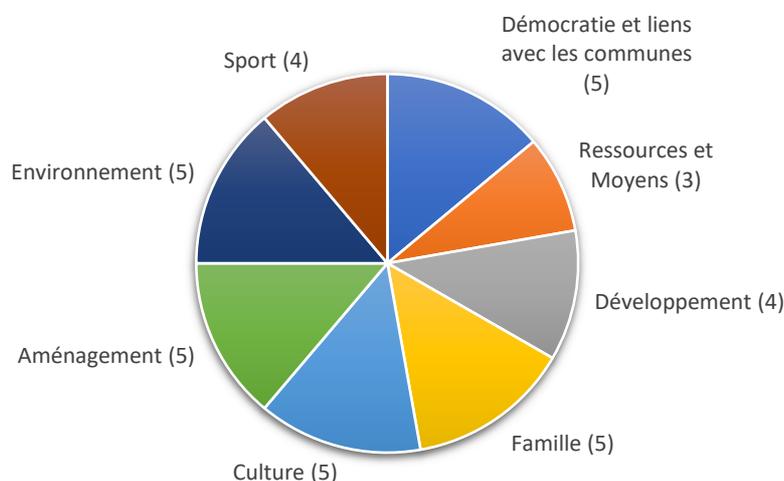
3) Les commissions thématiques permanentes

Les 8 commissions sont composées de 29 membres élus conseillers municipaux.

Rôle : Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté d'agglomération et émettent un avis consultatifs à l'attention du Conseil communautaire.

En 2022, les commissions thématiques intercommunales se sont réunies 36 fois sur les thématiques suivantes :

36 commissions intercommunales



Actions phares en 2022 :

- Mise en place effective de la dématérialisation des convocations des instances communautaires par le biais de nouveaux outils informatiques,
- Harmonisation des procédures entre les pratiques de Montélimar-Agglomération et la ville de Montélimar,
- Mise en place de la réforme de la publication des actes administratifs de Montélimar-Agglomération,
- Tenue des registres des délibérations communautaires et municipales et des actes administratifs communautaires (197 décisions et 88 arrêtés).

B) FINANCES

Nbre de budget géré : 8 pour un budget total réalisé en 2022 de 128.8M€

Ville : 54,9M€

Budget général : 52 036K€

Budget annexe de l'eau : 1 398K€

Budget annexe du stationnement : 1 544K€

Agglo : 73.9M€

Budget général : 49 534K€

Budget annexe des ordures ménagères : 14 011K€

Budget annexe de l'assainissement collectif : 5 925K€

Budget annexe de l'assainissement non collectif : 47K€

Budget annexe des transports : 4 450K€

Nbre de factures payées en 2022 : 17 948

Ville : 8 633

Agglo : 9 315

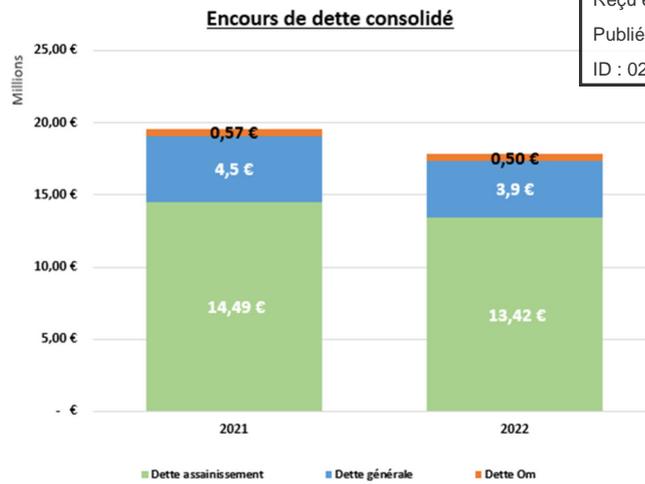
Travaux et acquisitions effectués en 2022 à l'agglomération

	Payé 2022	Restes à payer 2022	Total 2022
Budget général	3 472 K€	4 303 K€	7 775 K€
Budget Om	213 K€	110 K€	323 K€
Budget des transports urbains	87 K€	113 K€	200 K€
Budget assainissement collectif	1 988 K€	1 457 K€	3 445 K€
Budget assainissement non collectif	0 K€	0 K€	0 K€
Total	5 760 K€	5 983 K€	11 743 K€

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

Au total plus de 11.7M€ ont été injectés dans l'économie en 2022.

Endettement fin 2022



L'encours de dette consolidé est de 17.8M€ soit en baisse de 9.1% par rapport à 2021 (-1,78M€).

C) RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Composition de la DRH

1 Directeur et 2 Directrices Adjointes

1 Pôle Formation et développement des compétences

1 Pôle Ressources Statutaires

1 Pôle Santé Prévention Qualité de vie au Travail

1 Pôle Formation et développement des compétences

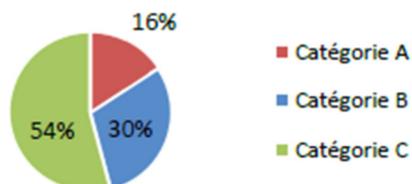
Quelques Chiffres concernant le recrutement

2022

	AGGLO
CV Reçus	335
Recrutements	25
Désistements	9
Saisonniers	62
Réponses négatives	212

693 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 1,6 jour par agent

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	40%
Autres organismes	42%
Interne à la collectivité	17%

Les principaux sujets pilotés par le pôle

- Recrutement(s)
- Mobilités internes
- Formation
- Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Stages
- Attractivité
- Marque Employeur
- Entretiens Professionnels

Pôle Ressources Statutaires

Quelques chiffres

- 1416 arrêtés générés
- 346 contrats rédigés
- 210 avenants rédigés

Les principaux sujets pilotés par le pôle

- Carrière
- Paie
- Budget
- Absence / Temps de Travail
- Retraite
- Contrats
- Déplacements
- Rapport et statistiques

Pôle Santé Prévention Qualité de vie au Travail

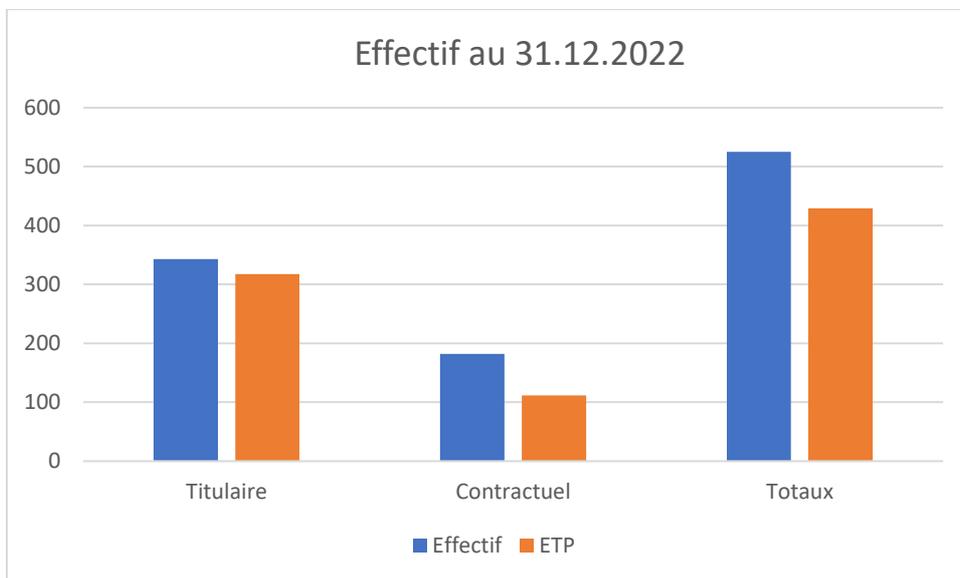
Les principaux sujets pilotés par le pôle

- Prise en charge médical des agents (temps partiel thérapeutique...)
- Handicap
- Prévention des Risques
- Médecine (visites, saisine des comités...)
- Enquête Risques Psycho Sociaux
- Formation spécialisée
- Protection Sociale Complémentaire
- Action Sociale (CNAS, Chèque Déjeuner...)
- Reclassement Médical

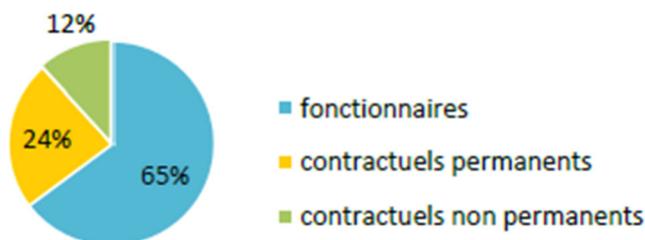
A noter que le dialogue social et les relations avec les représentants du personnel sont pilotés par la Direction RH.

Photographie des effectifs de la Communauté d'Agglomération

Effectif au 31 décembre 2022



Répartition des effectifs



Les contractuels non permanents représentent contrats pour remplacement maladie, accroissement temporaire d'activité, apprenti, saisonniers, contrats aidés ou vacataires.

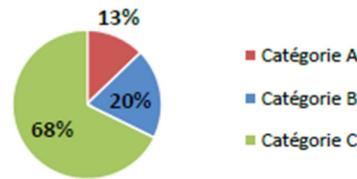
La répartition par statut : la répartition est conforme aux statistiques nationales : 22% des agents sont contractuels sur emploi permanent au niveau national.

Caractéristiques agents permanents

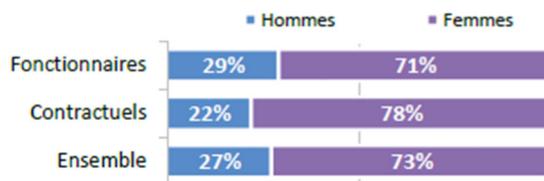
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	23%	13%	21%
Technique	18%	3%	14%
Culturelle	12%	14%	12%
Sportive	2%		1%
Médico-sociale	12%	6%	10%
Police			
Incendie			
Animation	33%	64%	41%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut



➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints d'animation	39%
Adjoints techniques	9%
Adjoints administratifs	9%
Assistants d'enseignement artistique	7%
Auxiliaires de puériculture	7%

Filière animation la plus importante car le nombre d'agents au sein de la Direction de l'Enfance est le plus important de la collectivité.

A noter que le taux d'agents contractuels dans cette filière doit être une préoccupation afin d'éviter la précarisation des agents. Une étude sur le temps de travail et l'optimisation des moyens est en cours sur la Direction Enfance.

Filière médico-sociale correspond au fonctionnement de la Petite Enfance (puéricultrice, auxiliaires...).

La répartition par catégorie est conforme au fonctionnement d'un Agglomération. Le taux de catégorie A (cadre) s'explique par la présence de chargés de missions en compléments de lignes directrices classiques (DGS, DGA, directeurs...).

Répartition Hommes / Femmes : la part des femmes est supérieure à celle des hommes considérant que les métiers de l'animation et de la petite enfance sont dits « féminins »

D) COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

1) Le service commun de la commande publique

Le Service de la Commande Publique (SCP) attaché à la Direction de la Commande Publique et des affaires Juridiques (DCPAJ) est un service de la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération (CAMA) commun avec la ville de Montélimar.

Le SCP assure la rédaction, la passation et l'exécution administrative, financière et juridique des marchés publics, délégations de services publics, concessions ou encore convention d'occupation et baux emphytéotiques. Il contribue également à la définition de la politique d'achat de l'EPCI.

Le service est donc amené à gérer tous types de procédure relevant de la commande publique.

Ainsi, au cours de l'année 2022, il a organisé, pour le compte de la CAMA, 56 consultations concernant des travaux, des services ou des fournitures.

Les 71 contrats qui ont été conclus en conséquence concernent aussi bien des travaux, que des fournitures et des services courants, des prestations intellectuelles ou encore des délégations de services publics. Ils représentent un montant total d'environ 5 104 000,00 €.

L'année 2022 a également été marquée par l'accélération de l'achat « mutualisé » entre la CAMA et la ville de Montélimar mais également avec les communes membres de la communauté d'agglomération :

8 consultations ont été organisées dans le cadre d'un groupement de commande.

Familles d'achat	Participants
Véhicules à moteur	AMA - Allan - Montboucher sur Jabron - Montélimar
Équipements professionnels et chaussures de protection	CAMA - Montboucher sur Jabron - Montélimar
Carburants et combustibles	Allan - Montélimar - CAMA
Entretien des installations de chauffage	CAMA - Montélimar
Maintenance d'ascenseurs	CAMA - Montélimar
Entretien de divers équipements des bâtiments	CAMA - Montélimar
Emission et livraison de titres de restauration	CAMA - La Laupie - Montélimar
Assurances	CAMA - Montélimar

Il est à noter que dans le cadre de l'exécution administrative, financière et juridique des contrats qu'il gère, le SCP assure le pré-mandatement des factures, vérifie les documents d'exécution (procès-verbaux de réception/d'admission, ordres de service, bons de commande, actes spéciaux de sous-traitance...), rédige des actes juridiques (avenants, décisions de résiliation...) et assure plus généralement une mission de conseils auprès des services et des élus dans le domaine de la commande publique.

C'est ainsi 273 contrats de la CAMA qui ont été gérés au quotidien par le SCP en 2022.

Ces contrats ont généré le paiement de 1 758 factures et ont également donné lieu à la passation de 69 avenants.

En termes de performance « Achat durable » on peut relever les données suivantes pour la CAMA :

Indicateurs critères et clauses	Résultats
Nombre de consultations lancées	56
Nombre de consultation avec critères	4
Nombre de consultation avec clauses	7
<i>% consultations avec critères</i>	<i>7%</i>
<i>% consultations avec clauses</i>	<i>13%</i>
<i>% consultations intégrant critères et/ou clauses</i>	<i>20%</i>
Nombre de consultation avec clauses d'insertion via facilitateur	4
Nombre de consultation avec marchés réservés	0
Indicateurs négociations	Résultat
Nombre de consultations lancées	56
Nombre de consultations avec négociation	6

% moyen de négociation financière obtenue / offre initiale		Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Autre(s) type(s) de négociation(s) obtenu(s)		Reçu en préfecture le 27/09/2023
		Publié le 1%
		ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE

Enfin, sur le bilan des clauses d'insertion, 3 marchés ont été conclus avec ce type de clauses pour un total de 335 heures travaillées soit par des personnes en insertion embauchées directement par les entreprises titulaires soit via des structures d'insertion intervenant en sous-traitance.

2) Le service commun du service juridique

Le Service Juridique (SJ) attaché à la Direction de la Commande Publique et des affaires Juridiques (DCPAJ) est un service de la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération (CAMA) commun avec la ville de Montélimar.

Le SJ assure trois (3) missions principales :

- Conseil et défense juridiques
- Gestion des contrats et des sinistres assurances
- Gestion administrative du patrimoine immobilier

1) Mission de conseil et de défense juridiques

La mission de conseil et défense juridiques se décompose en trois (3) types d'activités principales visant à anticiper/gérer le risque par une assistance appropriée aux élus et aux services de la CAMA, à maintenir l'action de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) au plus près des évolutions législatives, règlementaires, jurisprudentielles et doctrinales en informant les services desdites évolutions (veille juridique), et, enfin, à agir au contentieux (juridictions administratives/judiciaires) en demande ou en défense.

En 2022, environ 100 dossiers ont été traités pour le compte de la CAMA dans le domaine du conseil et de la veille juridique.

Le contentieux a porté sur 10 dossiers et principalement sur des affaires RH et commande publique.

2) Mission de gestion administrative du patrimoine immobilier

Au cours de l'année considérée, le SJ a eu à gérer 36 contrats d'occupation d'immeubles pour la CAMA (baux civils ou commerciaux et AOT sur le domaine public ou privé). A cela s'ajoute le suivi de la gestion des syndicats pour les immeubles en copropriété (assemblées générales des copropriétaires, prescription des dépenses afférentes, relations avec les syndicats).

Dans le cadre de cette mission, le SJ a également en charge, la vérification des états puis l'acquittement des taxes relatives aux 19 propriétés foncières assujetties détenues par la CAMA et, lorsqu'il y a lieu, les demandes de dégrèvement auprès des services fiscaux.

Enfin, s'agissant plus particulièrement de l'aérodrome, 13 conventions d'AOT ont été renouvelés et 22 protocoles de survol de drone ont été établis.

3) Mission gestion des contrats et sinistres assurance

Le SJ est en charge du suivi et l'exécution des 6 contrats d'assurance portant sur la flotte automobile, la Responsabilité Civile, les dommages aux biens, les bris de machine informatique, la protection juridique et risques exposition. C'est à ce titre que 21 dossiers de sinistres ont également été instruits par le service.

Le rapport de sinistralité assurance pour l'année 2022 (39 068 € d'indemnités perçues/50 063 € de primes payées) s'établit à 0.78 * pour la CAMA.

Toujours au titre de cette mission, l'année 2022 a été l'année de préparation au renouvellement de l'ensemble des contrats d'assurances de la CAMA pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2023. Pour ce faire, le SJ a été assisté par un prestataire extérieur spécialisé (collecte des éléments visant à identifier les risques à couvrir, définition des orientations et besoins en termes d'étendue de garantie, de seuil de couverture...).

Enfin, en 2022, le SJ a pu finaliser le dossier relatif aux dommages causés aux biens de la CAMA lors du séisme survenu le 11 novembre 2019 et permettre ainsi la perception de l'indemnité immédiate pour un montant de 487 113,00 € dans le cadre de la procédure particulière « Catastrophe naturelle ».

** Pour rappel, un rapport de sinistralité supérieur à 1 signifie que l'assuré a perçu de l'assureur un montant d'indemnités supérieur à celui des primes payées. Lorsque cela arrive, l'assureur propose une augmentation du montant de la prime et généralement, en cas de refus de l'assuré, résilie le contrat.*

E) COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

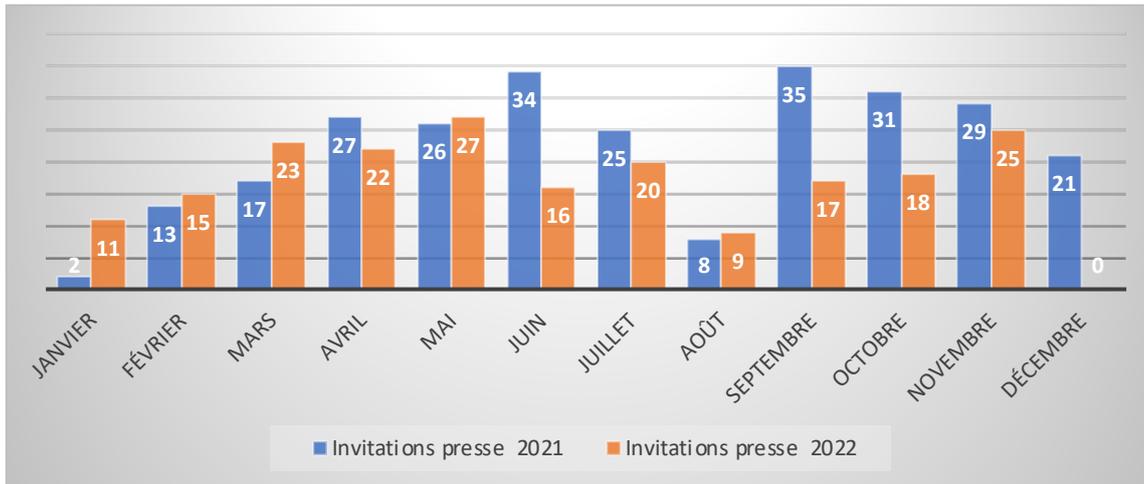


ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE

2022

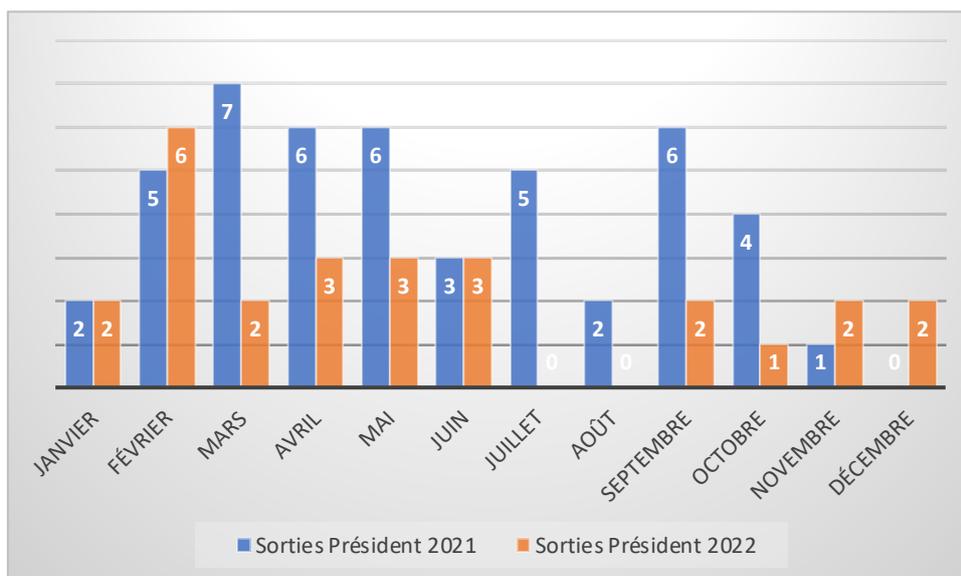
Relations presse

INVITATIONS PRESSE COMPARATIF 2021 / 2022



-25%

SORTIES PRÉSIDENT COMPARATIF 2021 / 2022



-45%

Retombées presse

A chaque invitations presse / communiqués / sorties Président :
la presse locale a rédigé à minima un article

Prix moyen d'une parution d'1/2 page

Dauphiné Libéré 2 400€TTC

La Tribune 600€TTC

+ de 82 K€ d'économie réalisée (50 K€ en 2021)



(sur la base d'1 article fort/jour dans le Dauphiné Libéré hors week-end + 4 retours Tribune)

New

suivi Radio Micheline + partenariat Radio France Bleu

Plan média

Montélimar Agglomération

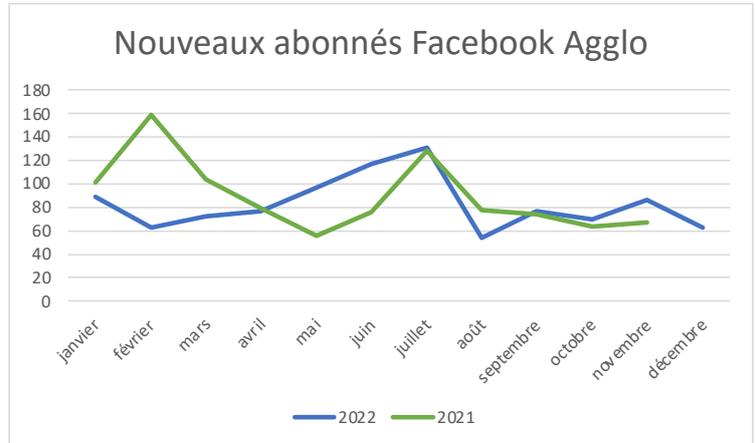
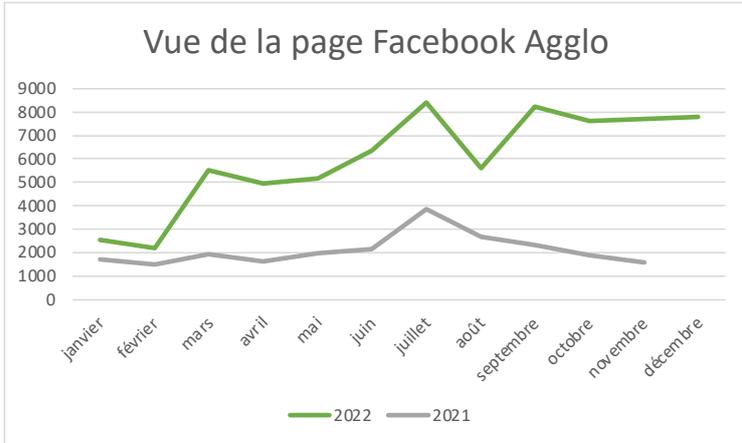
2021 1 495€

2022 1 213€



2022

Facebook Montélimar-agglo



Moyenne pers. touchées par les publications

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Agglo	5450	4980	4713	4900	4917	7647	8972	4798	6213	7107	6217	5217

Top des publications

Janvier : fermeture temporaire déchetterie



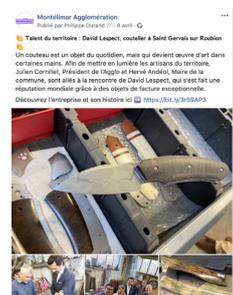
Février : le centre aquatique recrute



Mars : spectacle soutien à l'Ukraine



Avril : talent du territoire



Mai : dates des offs du festival agglo



Juin : le + beau village de la Drôme : Marsanne



Juillet : retour en images sur Montélimar Agglo Festival



Août : initiation rossft et paddle



Septembre : fermeture excep centre aquatique



Octobre : centre aquatique fermé



Novembre : électroménager reconditionné



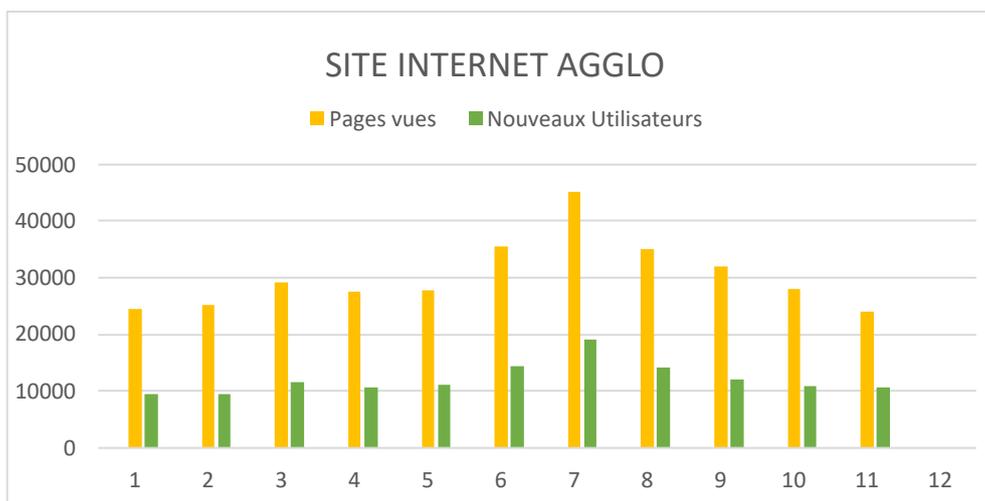
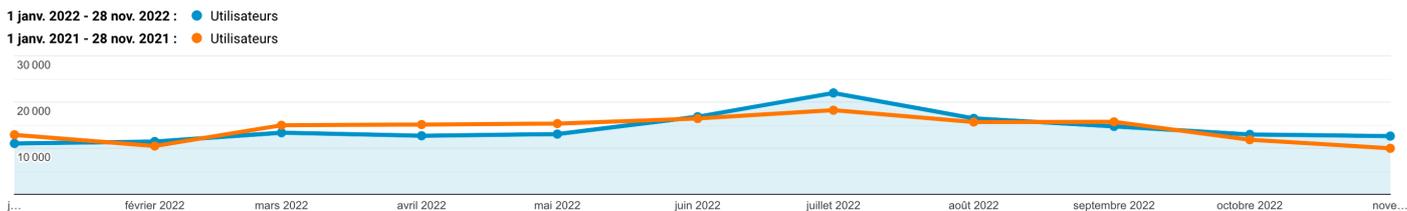
Décembre : talent du territoire Pyroverre



2022

montelimar-agglo.fr

SITE INTERNET MONTELMAR-AGGLO.FR COMPARATIF 2021 / 2022



2022 - AGGLO

LinkedIn - Lancement janvier 2022
+ Instagram (dec 2021)

LinkedIn Agglo : 0 --> 737 abonnés

Instagram Agglo : 433 abonnés

2022

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE



affichages et print

57 CAMPAGNES **2M²** – VILLE & AGGLO

49 CAMPAGNES en 2021

0€ - création en interne

impression en gratuité dans le cadre du marché

+16%

19 CAMPAGNES **8M²** – VILLE & AGGLO

4 en 2021

0€ - création en interne

impression en gratuité dans le cadre du marché

+450%

14 **BÂCHES/VITROPHANIES** CAMPAGNES VILLE & AGGLO

6 en 2021

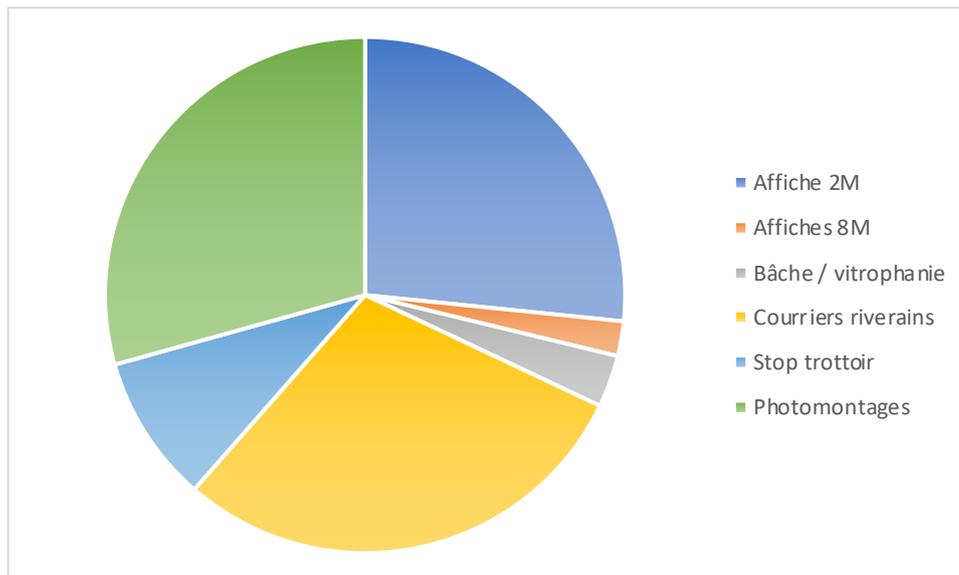
2 bâches/campagnes = 600€

1 vitrophanie = 1 200€

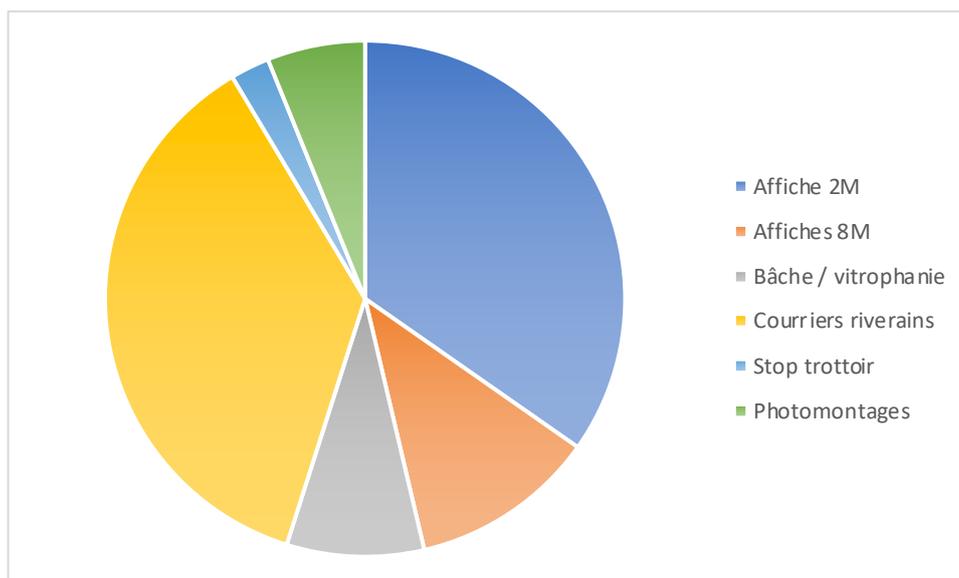
Soit : 9 600€

+58%

2021



2022



NOUVEAU

4 AFFICHES ABRIBUS (MAC, gaz hilarant, jeux video, Noël)
CAMPAGNES VILLE & AGGLO

MISE EN PLACE DE TABLEAUX ANNUELS D’AFFICHAGE
GLOBAL (2M² + 8M² + BÂCHES + ABRIBUS) ET HEBDO

2022

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

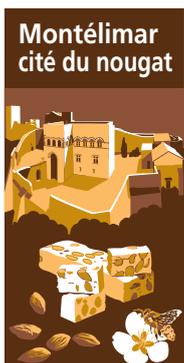
Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE

Les grands projets

PANNEAU D'ANIMATIONS CULTURELLES ET TOURISTIQUES



Début du projet : janvier 2022

Inauguration : juin 2022



- > Création et validation graphique
- > Validation juridique
- > Mise en place
- > Coût du projet : 25 000€
- > Chef de projet - Temps passé :

100 PAYSAGES

Début du projet : janvier 2022

Lancement : décembre 2022



- > Reportages photos/saisons
- > Ateliers de travail avec groupe de mares de l'agglomération
- > Création et validation graphique
- > Validation juridique / convention pour la vente
- > Déclaration ISBN
- > Gestion des pré-commandes
- > Coût du projet :
- > Recettes prévisionnelles : 12 000€
- > Chef de projet - Temps passé :

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE AGGLO

Début du projet : février 2022

Inauguration : septembre 2022



- > Ateliers de travail avec groupe de maires de l'agglo
- > Création et validation graphique
- > Application de la charte
- > Déclinaisons goodies
- > Coût du projet : 5000€
- > Chef de projet - Temps passé :



CÉRÉMONIE ACCUEIL DES INTERNES

1^{ère} cérémonie : mai 2022

2^e cérémonie : novembre 2022



- > 2 cérémonies / an
- > Goodies offerts
- > Lien avec l'OT pour éditions offertes
- > Coût du projet : 600€
- > Chef de projet - Temps passé :



COLLAB CPTS – MAISON DE SANTÉ

Début du projet : avril 2022



- > État des lieux
- > visite potentielle maison de santé / terrains

2022

Les éditions

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE

NOUVEAU

- **PROGRAMME CULTUREL MENSUEL (1^{ER} N° FÉVRIER 2022)**

- > Ateliers de travail état des lieux avec les structures culturelles
- > Création et validation graphique
- > Gestion et suivi du rétroplanning
- > Organisation de conférences de presse
- > Distribution dans les structures et sur l'agglomération
- > Coût du projet : 34 880€
- > Chef de projet - Temps passé :

- **1 FESTIV'ÉTÉ**

- > Gestion et suivi du rétroplanning
- > Récolte contenu
- > Distribution dans les structures et sur l'agglomération
- > Coût du projet : Office de tourisme
- > Chef de projet - Temps passé :

- **GUIDE DES DIRECTEURS (SORTIE AOÛT 2022)**

- > Création et validation graphique
- > Distribution dans les écoles / le service éducation
- > Coût du projet : 1 200€
- > Chef de projet - Temps passé :

- **GUIDE DU COMMERCE (EN COURS. DÉBUT DU PROJET MARS 2022)**

- > Ateliers de travail état des lieux
- > Création et validation graphique
- > Distribution / service action cœur de ville
- > Coût du projet : 2 000€ - en cours

- > Chef de projet - Temps passé :

- **DICRIM**

- > Création et validation graphique
- > Mise à jour contenu
- > Version web en ligne - octobre 2022
- > Version print distribuée sur Montélimar - non réalisée (en attente note Préfecture)
- > Coût du projet : 2 000€
- > Chef de projet - Temps passé :

RÉCURRENCES

3 MAGS AGGLO - APPLICATION NOUVELLE CHARTE
1 SUPPLÉMENT DE NOËL

2022

Com interne

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le



ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE

NOUVEAU

NEWSLETTER «NOTA BENE»
N°1 - NOVEMBRE 2022

GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT
PREMIÈRES PROPOSITIONS DÉCEMBRE 2022

Nouvelle identité visuelle agglo & déclinaisons

14 **VIVRE & HABITER**
Nouvelle identité de l'Agglo

Montélimar Agglomération a dévoilé sa nouvelle identité visuelle



Fruit d'un travail interne d'une durée de 6 mois, en collaboration étroite avec le service communication, l'agence Karactère Communication et un groupe de 7 maires / élus de l'Agglomération, le logo a l'ambition d'impulser une image plus dynamique, plus écologique et plus fédératrice du territoire.

POURQUOI CRÉER UN NOUVEAU LOGO ?

En 2014, Montélimar Agglomération s'était dotée d'un nouveau logo temporaire... Difficile alors de coordonner son utilisation en interne et en externe, et impossible d'avoir une unité au niveau de l'image du territoire. Ce logo a mal vieilli par sa couleur, sa police et sa forme. Les maires de l'agglomération ont donc souhaité impulser une nouvelle dynamique qui affiche les valeurs et les atouts du territoire, moderniser l'image de l'agglo et réaffirmer les services de proximité offerts aux habitants, en renforçant le sentiment d'appartenance des citoyens, et en créant une véritable cohésion.

FALLAIT-IL CHANGER LE NOM ?

3 sessions de travail ont permis de s'interroger sur la légitimité du nom de la collectivité. Guidés par des paroles d'experts, des recherches scientifiques sur la toponymie et un benchmarking, le groupe de maires a décidé de conserver le nom de Montélimar Agglomération, en ajoutant une signature « Rhône & Provence ». L'objectif est de mettre en avant la situation géographique privilégiée du territoire, la présence du fleuve et du territoire plus large : les portes de Provence.

VIVRE & HABITER
Nouvelle identité de l'Agglo 15



LA / LES COULEUR(S)

La charte indique une palette de couleurs mais Montélimar Agglomération a décidé de miser principalement sur le vert, en référence aux atouts naturels (70% du territoire est agricole). Ce choix permet aussi de se démarquer des autres collectivités qui utilisent généralement la couleur bleue, référence en matière institutionnelle. Le logo se décline en noir et blanc et, par souci d'économie, sera utilisé le plus possible dans ces couleurs.

LE LOGO ET SES FORMES

Son allure rappelle le M de Montélimar, ville centre et le A de l'agglomération. Les courbes font écho aux patrimoines culturels (généralistes) et naturels (fleuve) du territoire. Le logo est utilisable avec ou sans nomogramme « MA ». Ce dernier permet au studio graphique d'être le plus créatif possible.



16 **VIVRE & HABITER**
Nouvelle identité de l'Agglo



Rhône

Indissociable du territoire et de son identité, le fleuve est un élément géographique et naturel qui représente un atout et un repère.



Provence

Le territoire en a les caractéristiques : lavandes, cigales, art de vivre. C'est un élément fort d'attractivité touristique.

UN COÛT GLOBAL MAÎTRISÉ

Le choix des élus a été de s'appuyer sur un travail de recherche imaginé par l'agence Montilienne Karactère et non abouti en 2014. La création de la charte graphique et les exemples d'application auront seulement coûté 5000 euros, un impact financier très maîtrisé, là où certaines réalisations similaires atteignent plusieurs dizaines de milliers d'euros.

LE DÉPLOIEMENT

Toujours dans une volonté de maîtriser les coûts, le remplacement du logo se fera progressivement, au fur et à mesure par des achats de véhicules, lors de travaux sur les bâtiments ou du réapprovisionnement de papier en-tête...

L'agglomération remercie l'agence Karactère Communication pour son travail de qualité ainsi que les 7 maires / élus du territoire qui ont participé aux groupes de travail : Daniel Bourdon, Régis Campello, Jean-Pierre Laval, Damien Lagier, Marie-Christine Magnanon, Fabienne Menouar et Françoise Quenardet.

VIVRE & HABITER
Nouvelle identité de l'Agglo 17

Deux rivières et un fleuve

Le Jabron, le Roubion et le Rhône



Une identité provençale

Les tuiles canal et les génésois



Une histoire riche et profonde

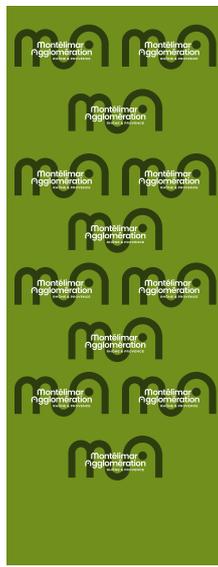
L'architecture romaine



Le citoyen

L'habitant est au centre des préoccupations





Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE

beatrice.gauthier@montelimar-agglo.fr



Béatrice GAUTHIER

Directrice Générale Adjointe,
Pôle Attractivité

montelimar-agglo.fr / montelimar.agglomeration

montelimar.fr / ville.de.montelimar.official



mugs déjà réalisés
60 ex
382€TTC



nouvelles propositions



Montélimar Agglomération
RHÔNE & PROVENCE



Montélimar Agglomération
RHÔNE & PROVENCE



Montélimar Agglomération
RHÔNE & PROVENCE



BOUTEILLE EN VERRE PERSONNALISÉE AVEC ÉTUPE ASPECT DENIM 'BOCA DENIM'



Deu

A partir de 2,55 €

Références

Découvrez la nouvelle bouteille en sa pochette en néoprène aspect d' clients ou proposez de rester loyal à l'approcher du litre d'eau quotidienne rempli qu'une seule fois au cours

Description Caractéristiques

EN ALUMINIUM PUBLICITAIRE 'KILIMANDJARO'



A partir de 2,00 €

Person

Références

Satisfait ou remboursé

La bouteille personnalisée 'Kilimandjaro' est une bou avec un bouchon coloré avec bande en silicone. Une contenance de 650 mL, cette bouteille est très transportable grâce à sa bande attachée au bouchon

Description Caractéristiques Cible tarif

TRITAN® PUBLICITAIRE 'BOCA'



A partir de 2,30 €

Personnaliser

Références

Satisfait ou remboursé

La bouteille promotionnelle en Tritan® coloré translucide 'Boca' est dotée d'un bouchon métallisé avec anse de transport intégrée pour une praticité maximale. C'est une bouteille qui allie à la fois esthétique et modernité...

Description Caractéristiques

F) SYSTEMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) développe, gère et maintient l'ensemble des systèmes informatiques et des données numériques de Montélimar-agglomération et de la ville de Montélimar. Elle accompagne les collectivités dans leurs projets d'informatisation et de modernisation.

Le fait marquant de l'année 2022 est la création d'une direction commune des systèmes d'information, issue de fusion entre le service informatique de la ville de Montélimar et la direction des systèmes d'information de Montélimar.

Composition de la DSI :

1 directeur et 1 directeur adjoint

1 Pôle sécurité – réseau

1 Pôle logiciels – dématérialisation – SIG

1 Cellule administrative et comptable

1 Pôle support et maintenance

1) Pôle sécurité – réseaux

À la suite de la décision de fusionner les SI de Montélimar-Agglomération et de la Ville de Montélimar, un audit de sécurité a été réalisé en partenariat avec l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

Cet audit avait pour but d'établir l'état de sécurité des deux entités, afin de corriger et de les mettre à niveau avant leur fusion.

Dès lors, un grand chantier a commencé afin de :

- Corriger les vulnérabilités des Active Directory (AD) Ville et Agglo.
- Mettre en place des campagnes de phishing
- Corriger les vulnérabilités sur les sites exposés sur Internet.
- Corriger les vulnérabilités critiques de priorité 1 révélées lors de l'audit interne.

2) Pôle logiciels et dématérialisation – SIG

a- Pôle logiciel et dématérialisation

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Un portail web dédié aux autorisations d'urbanisme a été mis en place en septembre 2021. Ce nouveau site internet permet aux pétitionnaires de déposer en ligne leurs dossiers d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis d'aménager, permis de démolir, certificats d'urbanisme, etc. Sur 4158 dossiers traités en 2022, 830 soit 20% ont été déposés sur le guichet numérique.

En 2022 la DSI a piloté la mise en place d'un connecteur indispensable au processus de dématérialisation des dossiers d'urbanisme : PLAT'AU. En effet il permet aux services de l'État (Direction Départementale des Territoires et architectes des bâtiments de France) de consulter les dossiers d'urbanisme de Montélimar Agglomération et de déposer leur avis.

Amélioration à venir : Dématérialisation des arrêtés.

b- SIG

1- Le logiciel Sig GEO

La DSI a mis en place (en 2020) un logiciel SIG plus moderne, plus ergonomique et compatible avec les terminaux mobiles : smartphones et tablettes. Il permet notamment aux agents qui interviennent sur le terrain de se géolocaliser et de saisir leurs données directement.

2- Quelques statistiques

124 cartes ont été réalisées en 2022 sur des thèmes variés : cadastre, documents d'urbanisme, réseaux assainissement, eau potable, Gemapi, etc.

32 envois de données ont été transmis à des prestataires. Ces envois nécessitent la préparation des données : changement de format Sig, système de coordonnées géographiques et découpage des données selon une emprise géographique.

3- Logiciel d'Application du Droits des Sols (ADS) : Oxalis

Depuis 2022 deux nouvelles communes utilisent le logiciel ADS Oxalis : Saulce-sur-Rhône et Puy-Saint-Martin. L'historique des données a été récupéré et transféré sur le serveur hébergé dédié au Système d'Information Géographique et au logiciel ADS Oxalis. En 2022, **103 dossiers d'urbanisme** ont été traités par Saulce-sur-Rhône via Oxalis et 46 par Puy-Saint-Martin.

3) Pôle support et maintenance

a) Chiffres clés

Téléphonie et internet

Nombre de lignes	Mobiles	Fixes	Accès internet
Montélimar-agglomération	134	90	20

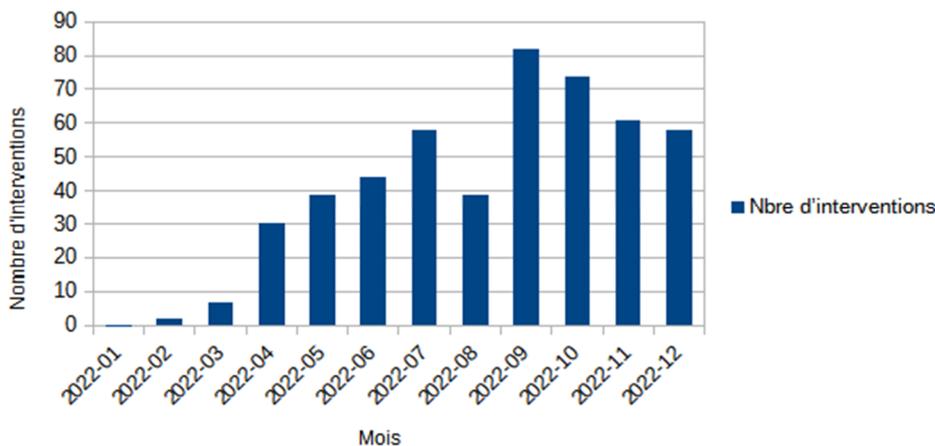
Parc matériel informatique

	Ordinateurs	Copieurs multifonctions
Montélimar-agglomération	374	56

A compter d'avril 2022, la DSI a déployé l'utilisation du logiciel GLPI pour la déclaration d'incidents ou demandes d'interventions techniques par les services de la collectivité.

Depuis la mise en place de cet outil, chaque mois, la DSI traite en moyenne 54 tickets d'incidents.

Nombre d'interventions déclarées et traitées via GLPI



4) Faits marquants

a- Nouveaux outils collaboratifs communs

En février 2022, la DSI a déployé de nouveaux outils collaboratifs et harmonisé les solutions de messagerie entre la Ville et l'Agglo. La messagerie Outlook déjà utilisée sur la ville de Montélimar a été mise en place à Montélimar-agglomération. Le fait **d'harmoniser les outils** entre ces deux entités a permis de faciliter et fluidifier le partage d'information entre les services (calendriers partagés, réservation de véhicules, dossiers collaboratifs en ligne, etc...)

La DSI a organisé **30 sessions** de formation pour les agents agglo afin de les former à l'utilisation de Outlook et pour leur faire découvrir les nouveaux outils collaboratifs Microsoft tels que Teams, OneDrive et OneNote ainsi que les outils de bureautique Word, Excel et Power point.

b- Regroupement des services sur le quartier Saint Martin



En 2022, des services ont été déplacés et regroupés dans les locaux qu'a occupés le **déménagement d'une soixantaine d'agents**. Les services concernés sont :

- Direction des systèmes d'information
- Direction de la commande publique et des affaires juridiques
- Direction de la Gestion de l'Espace public
- Direction de l'urbanisme, de l'habitat et du foncier

II AMENAGEMENT

A noter en préambule, que la Direction Urbanisme et Habitat a déménagé du bâtiment municipal de Gournier au quartier Saint-Martin à Montélimar en octobre 2022.

A) AGIR SUR LE LOGEMENT ET L'HABITAT

Le temps fort de l'année 2022 a été l'adoption définitive par la communauté d'agglomération de son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH), pour la période 2021-2027. Ce document stratégique comprend de nouveaux objectifs quantitatifs de production de logements mais aussi qualitatifs (diversité de l'habitat, des types de logements) ainsi qu'un plan d'actions, assortis des moyens budgétaires nécessaires. Le nouveau PLH prend en compte la nécessité d'une gestion raisonnable de la ressource foncière et pour ce faire, affiche des objectifs de densification de l'habitat ainsi que de reconquête du centre-ville de Montélimar et des centres bourgs.

Promouvoir le logement abordable

Au titre du règlement de l'ancien PLH et au regard des projets déjà engagés, la communauté d'agglomération a versé 165 391 € de subventions en 2022 aux bailleurs sociaux (sur 312 395 € attribué), pour un total de 154 logements sociaux (dont 96 sur Montélimar), afin de soutenir la production et renforcer la mixité sociale dans les programmes immobiliers.

A ces aides directes s'ajoutent les nouvelles garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux en 2022 : Montélimar Agglomération a apporté sa garantie d'emprunt à hauteur de 75% d'un montant total d'emprunts de 7 652 250 €, pour la production de 70 logements répartis en 7 programmes. A noter que la garantie d'emprunt a été élargie à la production de logements conventionnés publics en VEFA. Une réflexion a été engagée sur la mise en place d'un droit de réservation au profit de l'agglomération, en contrepartie des garanties d'emprunt ainsi accordées.

Enfin, un partenariat resserré avec les bailleurs sociaux s'est mis en place (réunions trimestrielles avec Montélimar Agglomération Habitat, réunion annuelle avec l'ensemble des opérateurs pour évoquer la programmation 2023 des logements conventionnés publics, contacts réguliers avec l'Association des HLM Auvergne-Rhône-Alpes a été régulièrement associée aux réflexions.

Favoriser le logement pour tous

En 2022 l'agglomération a versé à SOLIHA une subvention de 12 000 € (en vertu d'une convention de 2018), en tant qu'aide au financement pour la recherche foncière et la faisabilité technique d'opérations de logements locatifs aidés dits « d'intégration » (avec accompagnement social), en diffus dans le bâti ancien de Montélimar.

Concernant les Gens du Voyage, l'agglomération a dû fermer l'aire d'accueil pour gens du voyage itinérants pendant six mois, le temps d'effectuer des travaux de remise en état. Un appel d'offres a été lancé pour sélectionner un nouveau gestionnaire et le règlement de l'aire a été modifié, avec effet début 2023.

Un nouveau Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2022-2028 a été adopté par le préfet de la Drôme, qui rend désormais obligatoire l'aménagement de vingt places à destination des Gens du Voyage sédentarisés ou en voie de sédentarisation.

L'agglomération a décidé, dans un premier temps, de lancer une étude de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale, pour mieux quantifier le nombre de familles concernées sur le territoire, mieux connaître les besoins et les solutions possibles. Le cahier des charges de consultation des bureaux d'études spécialisés a été rédigé en 2022, en prévision d'un lancement de l'étude en 2023.

Enfin, l'agglomération s'est mobilisée pour accompagner les communes dans la sécurisation des espaces publics ciblés lors des grands passages de gens du voyage, et dans l'expulsion des groupes en cas d'installation illicite sur le domaine public.

Contractualiser avec l'Etat pour les quartiers prioritaires « politique de la ville »

La communauté d'agglomération est signataire du « Contrat de Ville », qui associe la Ville de Montélimar, l'Etat, les acteurs du logement et les acteurs économiques, les représentants de la société civile, en vue d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers désignés comme « prioritaires » que sont le centre ancien, Nocaze et les quartiers Ouest.

Comme la loi de finances 2022 le permettait, la communauté d'agglomération a décidé de proroger d'une année supplémentaire, jusqu'au 31 décembre 2023, le Contrat de Ville se terminant fin 2022. A également été prorogé l'avantage fiscal associé, au profit des bailleurs sociaux Grand Delta Habitat ainsi que Montélimar Agglomération Habitat, qui consiste en un abattement de 30 % sur la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). En contrepartie de cet avantage fiscal, les bailleurs se sont engagés à améliorer la qualité de service dans ces quartiers, la tranquillité, l'entretien et la maintenance du patrimoine, le cadre de vie et la participation des locataires.

Améliorer l'habitat et le cadre de vie, agir sur le parc privé de logements

Dans le cadre de sa politique Habitat, l'agglomération a apporté un soutien aux propriétaires privés, qu'ils soient occupants de leurs logements, ou bailleurs en logement conventionné avec l'Anah, au moyen de plusieurs dispositifs.

- **L'Opération façades :**

L'agglomération a subventionné 22 opérations de ravalements de façades (dont 15 à Montélimar), qui répondaient aux critères d'éligibilité (critères de secteur géographique, de visibilité, de type de maison...), pour un montant total de 74 088 € d'aides versées en 2022.

Les porteurs de projets sont accompagnés par un architecte conseil, rémunéré par l'agglomération dans le cadre d'un marché public, dont le renouvellement est intervenu en 2022, après appel d'offres. Le montant des prestations d'architecte conseil acquittées en 2022 s'est élevé à 27 648 € TTC.

- **Le Bureau de l'Habitat :**

L'agglomération a poursuivi la prestation avec URBANIS et a ainsi financé l'animation du Bureau de l'Habitat à hauteur de 30 000 €. Ce service renseigne, accompagne les propriétaires éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dans leur projet d'amélioration de leur habitat, d'adaptation au vieillissement ou au handicap, visite les biens concernés pour une approche globale des travaux à prévoir, simule les aides financières mobilisables. Le cas échéant, il réoriente vers les partenaires (Service Public de la Performance Energétique, ADIL, Bailleurs, architecte-conseil par exemple). En complément des subventions de l'Etat, du Département, parfois des caisses de retraite ou autre organisme, l'agglomération a versé 6 750 € d'aides directes pour 5 dossiers. En 2022, ce sont 168 personnes qui ont été renseignées par URBANIS, soit 20% de moins qu'en 2021. A 77%, il s'est agi de propriétaires occupants.

- **L'accompagnement des communes**

Au-delà de l'accompagnement des porteurs de projet, l'Agglomération a apporté également conseil et assistance aux communes dans les projets d'urbanisation ; elle a ainsi pu engager un dialogue et négocier des adaptations des projets de quatre lotissements importants (3 à Montélimar et 1 à Allan). Traiter en amont les questions de typologie des logements, de coût de loyers ou de ventes des logements, de qualité d'habiter, permet d'améliorer la qualité des opérations d'habitat.

En outre, 1 commune (Rochefort en Valdaine) a sollicité l'Agglomération pour la prise en charge de la moitié des jours d'intervention du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme (CAUE) qu'elle a mobilisé pour une étude sur le développement résidentiel, ce qui a été rendu possible via le renouvellement d'une convention entre l'Agglomération et le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme (CAUE).

Reconquérir les centres historiques de Montélimar et de Cléon d'Andran

- **Montélimar : convention d'OPAH-RU et contrat « Action Cœur de Ville »**

Une convention a été rédigée pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) du centre historique de Montélimar pour la période 2023-2027, puis cosignée le 19 décembre 2022 avec la Ville de Montélimar, l'Etat (Anah et Drac), le Département, la Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, la Fondation du Patrimoine et PROCIVIS Vallée du Rhône.

Cette convention d'OPAH-RU vise le renouvellement urbain d'immeubles et d'îlots dégradés, au moyen d'une maîtrise foncière publique. Cinq îlots à recycler feront l'objet d'une restructuration lourde - voire d'une démolition-reconstruction -, en vue de créer une nouvelle offre de logements attractifs. L'OPAH comprendra également un accompagnement des propriétaires privés à la réhabilitation de leurs logements, mais aussi des actions coercitives sur des bâtiments ciblés.

- **Cléon d'Andran : contrat « Petite Ville de Demain »**

L'agglomération a confié au prestataire SOLIHA une étude sur la thématique de l'habitat, afin d'avoir une connaissance fine des besoins d'intervention sur le logement, notamment en termes d'habitat dégradé et de vacance de logements, pour un montant de 11 340 euros.

Animer, faire connaître et rendre plus lisible la Politique Habitat de l'agglomération

Pour le suivi et l'animation du nouveau Programme Local de l'Habitat, les moyens humains du Service Habitat ont été renforcés dans le courant de l'année 2022 par le recrutement d'une chargée de mission « PLH et Parc Public ».

Pour faciliter le suivi, la convention avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui permet d'accéder à de nombreuses bases de données statistiques actualisées a été reconduite en 2022.

En termes de communication afin de promouvoir la Politique Habitat du territoire et les aides afférentes, la page internet « Habitat » de l'Agglomération a été mise à jour et le Service Habitat a participé au Salon de l'Habitat d'octobre 2022 ainsi qu'à cinq réunions publiques organisées par le Service Public de la Performance Énergétique.

Enfin, pour une meilleure lisibilité des actions fortes du nouveau PLH, la rédaction d'un nouveau règlement d'attribution des aides au logement (parc public ou privé) a été entamée en 2022, pour adoption en 2023.

B) PLANIFIER, AMENAGER LE TERRITOIRE

Faire évoluer les documents d'urbanisme communaux

L'agglomération, compétente en matière d'urbanisme, réalise en collaboration avec les communes et parfois avec l'appui de bureaux d'études privés, les modifications ou révisions des documents d'urbanisme qui sont nécessaires à la vie du territoire.

Compte tenu de l'inadéquation entre les diverses demandes des communes et les moyens humains présents pour mener les procédures de modifications et révisions des documents d'urbanisme, une priorisation des procédures a été actée en Bureau communautaire de juin 2022.

Sur cette base, l'agglomération a ainsi travaillé en continu ou ponctuellement sur onze procédures communales au cours de l'année 2022 :

- finalisation d'une Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Saulce-sur-Rhône pour la valorisation touristique, culturelle et économique du Château de Freycinet
- finalisation d'une Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Marsanne pour le renouvellement du parc d'éoliennes
- engagement d'une 2^{ème} procédure administrative concernant la Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Châteauneuf du Rhône pour la réalisation d'un parc photovoltaïque flottant suite à modification du projet par la CNR

- engagement et réalisation d'une Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Montélimar pour la Construction d'un nouveau centre de secours
- engagement et réalisation d'une Modification du PLU de Montélimar pour la valorisation du secteur des îles
- engagement d'une Modification du PLU de Montélimar pour une évolution générale du règlement sur 3 thématiques : Commerces-activités de services et bureaux, Equipements publics- emplacements réservés- stationnement, Qualité urbaine et secteurs d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- poursuite de l'élaboration du PLU de Sauzet
- analyse de la faisabilité et lancement d'une Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Puygiron pour l'extension de la carrière Roffat
- engagement et réalisation d'une Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Montboucher-sur-Jabron sur une friche
- lancement d'une Modification du PLU de Montboucher-sur-Jabron pour la construction d'un pôle mixte (logements, activités commerciales, services)

Ces procédures ont généré l'organisation de trois concertations préalables avec le public et une enquête publique. Les procédures non achevées en 2022 seront poursuivies en 2023.

Reconquérir le centre-ville de Montélimar

L'étude préalable au classement du centre historique de Montélimar comme « Site Patrimonial Remarquable » (SPR) a été poursuivie en 2022, avec l'appui d'un prestataire spécialisé. Après validation du périmètre par l'Inspecteur National des Sites, puis par les conseils municipal et communautaire, le dossier a été transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour présentation devant la Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine.

L'année 2023 devrait voir l'aboutissement de la procédure de classement, qui permettra la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti montilien. L'Agglomération est pilote de cette étude au titre de sa compétence en matière de PLU.

Poursuivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le lancement d'une procédure d'élaboration de PLU Intercommunal a été acté en 2018. Depuis cette date, la concertation avec la population se poursuit. Le service urbanisme a ainsi réceptionné 61 demandes ou observations du public en 2022. A 80%, il s'agit de demandes individuelles d'obtention de droits à construire des logements ou résidences secondaires dans des zones actuellement agricoles ou naturelles, ou dans des zones à urbaniser dépourvues d'équipements publics. Le tableau de bord de suivi a été mis à jour, des réponses ont ponctuellement été apportées aux requérants.

Si le PLUi a globalement été mis en suspens au regard de la charge de travail du Service urbanisme, deux diagnostics engagés en amont ont été poursuivis en 2022 par les bureaux d'études missionnés, diagnostics qui seront finalisés et partagés en 2023 :

- Le « diagnostic agricole » permettra de définir la stratégie communautaire en matière d'agriculture, compte tenu des enjeux liés à la haute valeur agronomique de certaines terres agricoles, à l'accès au foncier, à la transition agroécologique, à la solidité économique du secteur agricole et forestier. 40 000 € de subventions du programme européen LEADER ont été perçues en 2022 (pour un coût d'étude de 64 000 € HT).
- Le « diagnostic des gisements fonciers » permettra de définir la stratégie communautaire en matière de foncier, compte tenu des enjeux de réduction de l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels.

Connaître le foncier pour agir

De manière complémentaire au « diagnostic des gisements fonciers » à l'échelle du territoire commandé au bureau d'études Verdi, l'agglomération est engagée avec l'EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) depuis plusieurs années. L'EPORA accompagne les collectivités pour identifier les

gisements fonciers mobilisables, définir les stratégies de mobilisation foncière publique là où elle est la plus pertinente.

Parmi les conventions avec l'EPOA, celle portant sur le secteur « Fust-Meyer-Monnaie » à Montélimar a fait l'objet d'un avenant pour être étendue au périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (dispositif contractualisé avec l'Etat), puis d'une nouvelle convention « de veille et de stratégie foncière » étendue cette fois à l'ensemble du territoire communal soumis au Droit de Préemption Urbain.

Activer le Droit de Préemption Urbain

L'agglomération est titulaire du Droit de Préemption Urbain (DPU), qui est un outil qu'elle peut mobiliser dans le cadre de sa politique habitat ou de sa politique économique. En 2022, 1 386 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites, (+ 6% par rapport à 2021), dont 245 par voie dématérialisée (17,7%), dont 869 pour Montélimar (62.7% du total).

L'agglomération a préempté pour son compte en 2022 deux terrains à vocation économique. Elle a également décidé de déléguer son droit de préemption de manière ponctuelle, pour la réalisation de projets spécifiques :

- Ancône : acquisition par la commune d'une parcelle située Chemin du Cimetière pour l'extension du cimetière.
- Châteauneuf-du-Rhône : acquisition par la commune d'un bien dans le but de préservation et mise en valeur du monument historique limitrophe.
- Montélimar : trois dossiers d'acquisitions de trois biens situés en hypercentre, dans un but de redynamisation commerciale du centre-ville, création d'un quartier culturel et créatif en centre-ville, valorisation du château et ses abords.

Instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme

En 2022, le règlement de fonctionnement du service commun dit « ADS » (Autorisations Droit des Sols), créé en 2015, s'est adapté à la dématérialisation de la réception et de l'instruction des autorisations d'urbanisme, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. L'agglomération a mis un guichet numérique à la disposition de l'ensemble des communes et porteurs de projets du territoire. Le service ADS a formé les communes à l'utilisation de ce nouvel outil. Aujourd'hui, ce sont près de 20% des dossiers déposés qui arrivent par cette voie.

Tout au long de l'année 2022, les instructeurs ont été fortement mobilisés pour traiter les dossiers relatifs au droit des sols, répondre aux questions des communes et des pétitionnaires : 2 431 dossiers ont été déposés (dont 504 dossiers dématérialisés), tout confondu, soit en moyenne 200 dossiers par mois, en augmentation continue chaque année (progression 2020-2021 : + 34%, 2021-2022 : + 20%).

- Permis de construire : 776 dossiers instruits, 567 permis accordés (73%) mais 209 refusés ou rejetés ou annulés.
- Déclarations préalables : 1 357 dossiers instruits, 1 141 autorisations accordées, mais 216 refusées ou rejetées.

Les autorisations délivrées à destination d'activités économiques concernent environ 35 000 m² de surface de plancher à des fins économiques (18 000 m² en 2021) :

- 22 510 m² de surfaces d'entrepôts dont 96 % à Montélimar (x6 par rapport à 2021) ;
- 5 750 m² de surfaces commerciales dont 96% à Montélimar (x2 par rapport à 2021) ;
- 5 580 m² de surfaces de bureaux dont 79% à Montélimar ;
- 1 130m² de surfaces artisanales.

Les autorisations délivrées à destination de logements :

- 521 logements autorisés (pour 439 logements à produire par an dans le PLH, déduction faite des logements autorisés non démarrés au 01.01.2023), stable par rapport à 2021
- Dont 285 à Montélimar (54,7%) pour 294 logements à produire par an, soit moins que le poids de la ville-centre.

Enfin, dans le cadre des contentieux sur les permis auxquels les communes ADS a apporté des éléments aux communes pour leur défense.

Accompagner les communes et les porteurs de projets

Le service urbanisme et habitat de l'agglomération a vocation à accompagner les communes qui le souhaitent. Quatre opérations importantes concernant environ 450 logements à terme ont ainsi fait l'objet d'un travail d'accompagnement des communes et de négociations avec les aménageurs sur la conception urbaine (les Clées, îlot D de la ZAC Maubec, les Grèzes à Montélimar et Rouny à Allan).

La convention d'octobre 2017 entre l'agglomération, la ville de Montélimar et l'aménageur, portant sur un Projet Urbain Partenarial (PUP) sur le secteur des Clées, a fait l'objet d'un avenant n° 1 signé en octobre 2022, suite à l'évolution du programme des équipements publics prévus (moins de travaux de voirie mais construction d'une maison de quartier et aménagement de ses abords), et l'inflation concernant les coûts de travaux.

Préparer le territoire de demain, le SCoT et le PCAET

Montélimar Agglomération est partie prenante de l'élaboration du SCoT Rhône-Provence-Barronnies. De ce fait, la Direction urbanisme et habitat a participé aux réunions et ateliers qui se sont tenus en 2022 et a analysé les diverses productions.

Dans le cadre de l'élaboration par la Direction de l'Environnement du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), la Direction urbanisme et habitat a participé aux réunions et ateliers, et a analysé le diagnostic réalisé ainsi que les enjeux identifiés.

Ce suivi est essentiel car le SCoT comme le PCAET s'imposeront aux documents d'urbanisme PLU et PLUi.

III ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Effectifs de la Direction: 15 agents avec le service Transport et le service Agriculture

A) ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Patrimoine existant : **417,5** km de réseau (séparatif + unitaire)
69 postes de refoulement
25 stations d'épuration
25 179 abonnés
3 075 108 m³ facturés

1/ Chiffres clés

	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire de réseau (km)	388,4	391,3	394,8	415,32	417,5
Nombre de stations d'épuration	24	24	24	25	25
Nombre de postes de refoulement	62	63	63	65	69
Nombre d'abonnés	22 603	23 503	24 010	24 622	25 179
Volumes facturés (m ³)	2 738 037	2 924 118	2 954 954	2 940 575	3 075 108

Commentaires :

- Augmentation des volumes facturés et du nombre d'abonnés liée au développement de l'urbanisation.

2/ Faits marquants :

Principaux travaux réalisés par Montélimar-Agglomération en 2022 (en € TTC)

COMMUNES	TRAVAUX	MONTANT TTC
CLEON d'ANDRAN	- Réhabilitation branchement EU Boulevard de Provence - Extension du réseau EU Chemin de la piscine	14 679 16 012
La BATIE ROLLAND / PUYGIRON	- Extension du réseau EU pour le raccordement de quelques habitations	69 087
La COUCOURDE	- Création d'un branchement EU RN7	17 694
La LAUPIE	- Réhabilitation réseau EU Chemin du Moulin - Réhabilitation réseau EU Lotissement la Rivette - Mise a la cote de regards	62 280 137 923 10 282
La TOUCHE	- Extension du réseau EU Quartier Marguerie	33 510
Les TOURRETTES	- Dévoiement EU du Quartier Belfond	22 002
MONTELMAR	- Reprise branchement EU Avenue de Rochemaure - Travaux de reprise sur le réseau EU Rue des Buissonnets - Extension EU Chemin des Robinnettes Nord - Réparation conduite EU Rue Chancel	27 829 16 187 73 916 26 910
MONTBOUCHER sur JABRON	- travaux de dépose de conduite amiante ciment Impasse Ulysse Girard	17 561
CHAROLS	- Travaux d'agrandissement et de modernisation de la station dépuratoire (en cours sur 2023)	1 355 000

Principaux travaux programmés par Montélimar-Agglomération en 2023 (en € T.T.C)

COMMUNES	TRAVAUX	MONTANT TTC
ALLAN	- Extension du réseau EU Quartier Blachette	760 000
ANCONE	- Mise en séparatif Rue du Milieu, Rue du Four et autres rues	200 000
La COUCOURDE	- Réparation réseau EU Ancienne RN7	19 637
La LAUPIE	- Reprise réseau pour réduction Eaux Claires Parasites Lotissement Fangeras	40 000
MONTELMAR	- Réparation conduite EU Rue Chancel travaux complémentaires - Réparation casse EU Avenue Jean Jaurès - Reprise réseaux Rue Pierre Julien Nord et Sud et Rue Roger Poyol - Extension réseau Route de Saint Paul	20 294 42 689 100 000 350 000
MANAS	- Reprise réseaux traversée du Village	270 224
La BATIE ROLLAND	- Renouvellement réseaux dans la traversée du Village - Démolition des ouvrages non utilisés dans l'ancienne station d'épuration	900 000 10 244
PUY SAINT MARTIN	- Mise en séparatif des réseaux dans la traversée du Village	300 000

✓ Principales études réalisées en 2022 :

COMMUNE	SECTEUR	MONTANT € TTC
La LAUPIE	Mesure de débits sur réseau	3 720
CHATEAUNEUF du RHONE	Test amiante préalable destruction STEP – Raccordement de la commune sur Montélimar	2 969
MONTELMAR	Passage caméra Rue Loubet et Rue Léon Blum Passage caméra sur le réseau Les Grèzes Etude réhabilitation réseau Rue Chancel Passage caméra Allées Provençales Caméra mesure secteur Belle Barbe	4 279 3 106 5 880 1 117 3 480

Tests à la fumée réalisés en 2022

La COUCOURDE – Quartier Fondchaud

1 063,20 TTC

B) ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1/ Chiffres clés

2020

2021

2022

Evolution

Contrôles d'installations nouvelles et existantes y compris contrôle des ventes	87	97		
Contrôles des permis de construire	51	47	28	- 40 %
Contrôles des réhabilitations	21	34	50	+ 47 %
Etudes d'aptitude du sol à l'épuration ⁽¹⁾	26	17	9	- 47 %

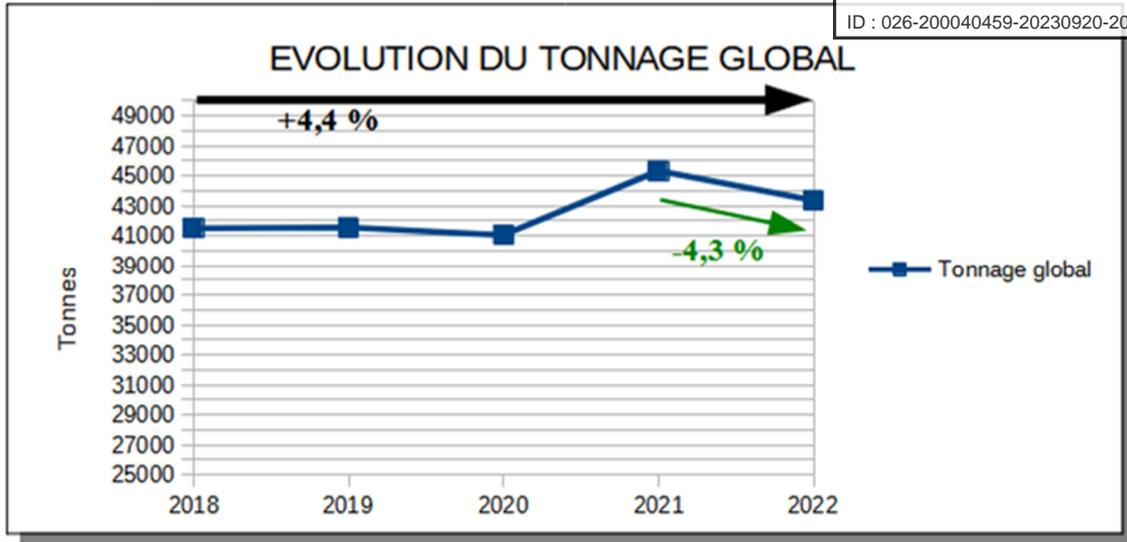
⁽¹⁾ En 2022, la marché actuel se terminant avec NALDEO, une nouvelle procédure adaptée a été engagée pour la réalisation des études d'aptitude du sol à l'épuration. Le marché a été attribué à la société NALDEO de Montélimar (notification en juin 2022).

C) DECHETS

1/ Chiffres clés

Evolution des principaux tonnages ménagers collectés sur le territoire depuis 2018

Type déchets	2018	2019	2020	2021	2022
Ordures ménagères	19 105	18 678	18 808	19 236	19 036
Verre	1 679	1 787	1 860	1 973	2 014
Emballages - papiers	2 416	2 466	2 571	2 773	2 711
Déchèteries	17 606	17 679	16 846	20 268	18 536
Cartons des activités (Montélimar)	396	393	380	440	496
Cartons par apport volontaire sur Montélimar	45	138	170	465	442
Cartons des autres communes	207	230	275		
Textiles	96	193	147	174	133
TOTAL en tonnes	41 550	41 564	41 057	45 329	43368
TOTAL en kg/hab/an	621	619	604	652	622



Evolution des performances de collecte par habitant :

FLUX	EVOLUTION 2021/ 2022 en kg/an/hab
OM	- 3,66
DECHETERIES	- 25,69
CARTONS PELICAN	- 0,35
VERRE	+ 0,51
EMBALLAGE PAPIER	+ 0,5

De 2021 à 2022 : une année marquée par des baisses de tonnages :

-1,04 % du tonnage des ordures ménagères contre +2,3 % l'année dernière

-8,5 % du tonnage des apports en déchèteries contre +20,3 % l'année dernière

- 2,2 % du tonnage des emballages et papiers contre +7,9 % l'année dernière : la tendance s'inverse

+ 2,1 % du tonnage de verre contre + 6,1 % l'année dernière: augmentation des performances verre qui se poursuit

2/ Faits marquants :

- Poursuite du déploiement de sites de compostage partagé – 12 sites installés fin 2022
- Mise en service de 8 nouveaux points éco tri
- Opérations de distribution gratuite de compost
- Actions scolaires et animations auprès du grand public
- Prêt de bacs spécifiques pour des évènementiels
- Prise en charge des opérations courantes de maintenance par le service déchets
- Lancement d'une étude sur la collecte des biodéchets
- Réflexion sur des nouveaux horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales

3/ Actions à venir :

- Renforcer la communication d'une manière générale pour sensibiliser et mieux trier
- Poursuivre la relance du geste de tri auprès des administrations et établissements publics (scolaires....) en poursuivant la dotation de chaque établissement de la nouvelle corbeille de tri et en rappelant les consignes et bons gestes
- Poursuivre la démarche d'optimisation du verre en continuant :
 - la création de nouvelles implantations
 - à inciter les professionnels à trier
 - à communiquer
- Poursuivre le déploiement et le renforcement des points éco tri sur le territoire de Montélimar-Agglomération
- Poursuivre le déploiement des composteurs partagés sur le territoire afin de permettre la valorisation des biodéchets et de diminuer ainsi le tonnage des ordures ménagères
- Conclure l'étude sur la collecte séparée des biodéchets sur l'ensemble du territoire et mettre en œuvre la phase préparatoire. Le tri des biodéchets deviendra une obligation réglementaire au 31 décembre 2023
- Mettre en œuvre des nouveaux horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales
- Conclure l'étude de faisabilité pour la création d'une plateforme de dépôt de végétaux
Lancer une étude sur la mise en place de la redevance incitative

D) AGRICULTURE

Depuis 2014, Montélimar-Agglomération mène en collaboration avec ses partenaires, différentes actions structurantes pour répondre aux enjeux locaux, tout en facilitant la mise en réseau des acteurs :

> Sur le plan agricole :

L'appui à l'installation/transmission avec les partenaires locaux, mobilisation des communes sur la restauration collective en parallèle de la sensibilisation des enfants (écoles, centres de loisirs, crèches) l'accompagnement d'un groupe d'éleveurs sur la mise en place d'un outil d'abattage innovant, la reconquête d'espaces pastoraux, la mise en place d'une base de correction RTK pour favoriser l'autoguidage (programme de réduction des produits phytos), et plus récemment le lancement d'une démarche d'envergure avec les acteurs locaux vers la Bioéconomie territoriale (création du «cercle de la Bioéconomie» en 2020).

Le travail sur la Bioéconomie a été engagé pour favoriser la résilience des exploitations agricoles, notamment par la valorisation des co-produits, et plus largement l'innovation sur le territoire. Cette approche a permis d'engager une 1ère démarche de concertation participative et interdisciplinaire, à partir des enjeux agricoles (présentation en session du COPIL Interministériel de la Bioéconomie au ministère de l'Agriculture en 2019).

> Sur le plan forestier :

Coopération interterritoriale autour de la forêt privée (Information et formation des élus et propriétaires forestiers, réduction de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique, poursuite des opérations de gestion durable des forêts du Bassin de Montélimar, communication et échanges autour des actions portées localement), appui des partenaires locaux sur la réflexion de création d'un pôle Bois (Faciliter la gestion concertée du foncier, promouvoir la richesse du territoire, structurer la filière Forêts/Bois sur le bassin de Montélimar, accompagner l'anticipation aux changements climatiques), lien avec les actions agricoles (sylvopastoralisme...)

> La Maison de l'Agriculture (MDA), implantée depuis 2016 sur Cléon d'Andran, permet de disposer d'un équipement de services de proximité s'inscrivant totalement dans la dynamique du projet de territoire. Ce site est la porte d'entrée pour faciliter les échanges, orienter, conseiller et permettre la tenue de formations, de réunions collectives et individuelles, l'accueil des exploitants agricoles, des porteurs de projet...

18 porteurs de projets (agriculteurs, élus, habitants, écoles/collèges... pour des sollicitations portant sur des renseignements d'aspect réglementaire, techniques, financiers, d'installation, de transmission, recherche d'emploi, de stage...

1/ Objectifs :

Dans le projet de territoire 2021-2030, Montélimar-Agglomération porte l'ambition de préserver et mettre en valeur son environnement en :

- accompagnant les démarches vertueuses d'agriculture durable pleinement intégrées au territoire et au Projet Alimentaire Territorial,
- préservant ses ressources existantes (eau, foncier, patrimoine)
- valorisant son potentiel ressources (éolien, photovoltaïque, hydraulique, déchets, ...)

Poursuite des actions opérationnelles engagées ou prévues en parallèle de l'émergence du PAT :

- Politique d'acquisitions foncières en vue d'appuyer les projets d'installation de type Ceinture verte (activités maraîchères bio) / Espace test (avec possibilité au candidat de rester sur place si le test est concluant),
- Accompagnements et actions de sensibilisation autour de la restauration collective,
- Développement de la bioéconomie territoriale
- Amplification du lien producteurs/distributeurs (mises en lien de l'offre et de la demande),
- Accompagnement des producteurs dans la démarche d'abattage à la ferme
- Développement d'actions pastorales pour favoriser l'élevage, éviter la fermeture des espaces agricoles, le lien producteurs/consommateurs...).

2/ Faits marquants :

- Emergence du Projet Alimentaire territorial labellisé en juin 2021

Le Projet de Montélimar-Agglomération s'initie dans un contexte local favorable au renforcement de la résilience alimentaire et propice aux transitions agricoles, alimentaires, et environnementales.

Forte d'une agriculture diversifiée, d'actions agricoles déjà engagées dans le développement durable dont la Bioéconomie, et de liens tissés avec de nombreux partenaires, la volonté locale d'animer cette démarche participative et transversale fait sens. L'objectif étant de fédérer avec cohérence les différentes initiatives vers une stratégie globale de territoire.

Par cette approche qui se veut systémique, l'ensemble des élus de Montélimar-Agglomération portent l'ambition d'améliorer la sécurité et la sûreté alimentaire, avec le souhait de développer une alimentation accessible à tous, saine, durable, de qualité, tout en préservant les ressources et en valorisant les productions locales.

L'élaboration du PAT de Montélimar-Agglomération, s'articule autour des axes suivants :

> Structurer l'offre alimentaire de demain et relocaliser la valeur ajoutée en ciblant les acteurs du volet productif et agro-alimentaire.

> Développer l'éducation alimentaire et l'accessibilité sociale à tous les stades de la vie, en ciblant les acteurs du volet consommation.

Les enjeux de sûreté et de sécurité alimentaire territoriale, amplifiés par la crise sanitaire, confortent Montélimar-Agglomération dans sa volonté de fédérer et de consolider les différentes initiatives vers une stratégie alimentaire globale de territoire.

- Embauche de Céline THIEBAUT en tant que chargée de mission PAT en octobre 2022 dans le service agriculture et forêts à la Maison de l'Agriculture.

L'équipe interne, actuellement composée d'un agent en charge de la Maison de l'Agriculture sur les missions agricoles et forestières, a été renforcée par le recrutement d'un chargé de mission, afin d'assurer spécifiquement les missions de cette démarche.

- Lancement effectif de la démarche d'émergence du PAT à l'automne 2022 (liens partenaires, mise au point de la gouvernance, préparation 1^{er} COPIL, cahier des charges du diagnostic agricole et alimentaire...)

- Approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité

Poursuite des actions entreprises depuis 2018 sur l'éducation alimentaire, la prévention autour du

gaspillage et l'amplification des liens avec les producteurs locaux, tout en essayant de créer une nouvelle dynamique avec les producteurs locaux.

Organisation de deux jours de formation les 11 mai et 8 juin, pour accompagner la restauration collective : Favoriser la convivialité, l'éveil gustatif, quelles postures adopter.

- Partenariat avec les écoles dans le cadre de vrais projets pédagogiques, par le biais d'interventions menées par les CIVAM de la Drôme et des producteurs locaux

- Appui des communes qui le souhaitent à promouvoir les circuits courts, renforcer la consommation locale, et montrer l'exemple dans leurs cantines (cahiers des charges, formation cantiniers/cantinières, formation du périscolaire sur l'accompagnement des repas).

° Accompagnement de communes en gestion concédée et en gestion directe - Bilan sur la fourniture des repas, lien/suivi avec le prestataire/cuisinier - Sensibilisation des élus, des convives, des parents d'élèves -- Réflexion sur les objectifs d'approvisionnements en produits locaux et de qualité - Appuis et accompagnement autour de la mise en œuvre des objectifs - Travail sur gaspillage alimentaire de manière transversale avec les services enfance/jeunesse et gestion des déchets de l'Agglo.

° Temps d'échanges et de formation collectifs entre professionnels (cuisiniers, service, périscolaire...)

° Co-organisation d'une plénière à destination des élus, voyages d'étude et visites

° Participation à un groupe de travail d'élus sur la restauration collective

° Mise en lien et accompagnement d'autres restaurations collectives du territoire : médico-social, crèches, portage de repas (les EPHAD, l'hôpital de Montélimar...)

° Participation à des évènements, communication

- Grâce aux retours d'expériences acquis sur les besoins d'approvisionnement, accompagner les producteurs locaux sur les questions d'itinéraires techniques et de logistique pour favoriser la production de légumes plein champs et de maraîchage vers la restauration collective.

° Accompagnement de fermes aux techniques culturales et de planification en vue d'approvisionner la restauration collective. Production visée sur 2022 : Légumes plein champ et maraîchage.

° Organisation de rencontres collectives des producteurs locaux sur la question de l'approvisionnement bio local de la restauration collective du territoire

° Accompagnement d'un diagnostic du territoire sur le potentiel de production agricole à rediriger ou consolider vers la restauration collective

° Travail sur la planification logistique, juridique et administrative avec les producteurs vers la restauration collective

° Acculturation des producteurs locaux sur les spécificités de l'approvisionnement de la restauration collective (prix, fréquence, conditionnements, sanitaires, qualité...)

° Appuis sur la mise en place des filières circuits courts avec les différents partenaires

° Rencontre des acteurs de la distribution du territoire afin de comprendre leurs problématiques et la nature réelle de leurs activités en lien avec la restauration collective et les filières locales.

- Pastoralisme

Poursuite des actions initiées depuis 2020 entre éleveurs locaux et transhumants, élus des communes, ONF, SMBRJ, ADEM.

- 14 communes concernées sur 2022 avec également prospection de nouveaux sites de pâturages, (porteurs de projets, nouvelles communes, appuis technique et organisationnel, transhumances...)

° Marsanne/Roynac

° Amont et aval du lit du Roubion (Manas, Charols, St Gervais, Bonlieu, La Laupie, Sauzet, St Marcel, Savasse)

° Puy St Martin

° Montélimar

° Allan

° La Coucourde

- Dépôt de la candidature relative au renouvellement du Plan Pastoral Territorial du Bassin de Montélimar (2023-2027)

Travail de concertation et d'écriture de la nouvelle candidature avec la CCDB

- Abattage à la ferme

Poursuite de l'accompagnement d'éleveurs et de la co-rédaction de l'avant-projet d'abattage mobile à la ferme pour le bassin de Montélimar, avec la CCDB. Visites de terrain, caissons d'abattage, lien DDPP, demandes de subventions...

- Nouvelle étape de l'accompagnement : Lancement du marché d'Accompagnement du collectif du bassin de Montélimar dans l'élaboration de l'avant-projet d'abattage mobile à la ferme.

La prestation comprend trois phases :

Phase 1 : Finalisation du scénario d'abattage à l'aide d'un ou plusieurs caissons mobiles

Phase 2 : Accompagnement technique pour la conception, la création et l'homologation du ou des caissons mobiles

Phase 3 : Accompagnement au dimensionnement et à la conception de l'unité de mise en carcasses

- Appuis à l'installation-transmission

- Appui du SIEBRC sur réflexions d'utilisation des parcelles acquises à proximité directe de l'aire de captage des Reynières.

- Participation aux réflexions du projet de l'île verte (installation agritourisme...)

- Rencontre, accompagnement de 18 porteurs de projets

- Agroécologie

- Concertation et réflexion autour de la prise en charge d'un Projet Agro-Environnementale et Climatique à l'échelle du Bassin de Montélimar, rédaction d'une candidature possible sur 2023-2024

- Poursuite des actions de lutte contre le frelon asiatique

- Bioéconomie, poursuite des liens avec les acteurs nationaux

- Afin d'appuyer le développement de l'agriculture de précision pour les agriculteurs du territoire, poursuite de la mise à disposition d'un accès gratuit et sécurisé à la « base de correction du signal GPS de Montélimar-Agglomération » avec une précision de type RTK (centimétrique). Maintien du service d'assistance téléphonique pour les utilisateurs en cas de perte du signal.

- Forêts/Bois

- Accompagnement vers la création d'un pôle bois sur le Bassin de Montélimar.

Plusieurs entreprises locales sollicitent un accompagnement des EPCI du Bassin de Montélimar afin de garantir une accessibilité à la ressource et à la valorisation du bois local. Les entreprises du secteur souhaitent s'engager dans le cadre d'un groupe de travail vers la constitution d'un « Pôle Bois » regroupant des entreprises de l'amont et de l'aval de la filière afin de faciliter les échanges et engager des projets de développement de la filière.

- Poursuite des actions en lien avec le CRPF sur les propriétés forestières privées.

E) GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

MONTELMAR-AGGLOMERATION

- Entretien de la végétation des digues classées du Roubion, du Jabron et du Rhône (digue de la Conférence)

environ 18 000 € / an

- Poursuite de l'élaboration des dossiers de demande d'autorisation de classement pour :

- °Les digues du Roubion et du Jabron

- °Les digues du Rhône (Ponton, Conférence)

- °Les digues de la Teyssonne et du Mouillon à Saulce sur Rhône

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON (SMBRJ)

Entretien de la Ripisylve et lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

Le Syndicat intervient sur les rivières dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE) et d'une DIG. C'est une programmation pluriannuelle permettant de garantir un entretien fonctionnel et cohérent à

l'échelle du bassin et de solliciter les financements auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse ainsi que du Conseil Départemental de la Drôme.

1/ Objectifs principaux

- Diversifier les boisements,
- Limiter les risques liés aux inondations en améliorant les écoulements par un entretien de la végétation,
- Piscicole : maintenir la qualité des habitats aquatiques et la qualité piscicole
- Paysages et loisirs : amélioration de la perception du cours d'eau dans le paysage et sécurisation des abords des sites,
- Lutter contre les invasives.

2/ Chiffres clés

	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire de rivières sur lequel le Syndicat est intervenu (en km) sur le territoire de Montélimar Agglomération	4,7	12,9	14	14	9,6

Ainsi, en 2022, les interventions d'entretien de la ripisylve du SMBRJ étaient les suivantes :

- ° 5 interventions sur Le Roubion (Manas, Saint Gervais sur Roubion, Montélimar, Sauzet, La Laupie) sur un linéaire de 2 300 mètres,
- ° 1 intervention sur le Vermenon (La Bâtie-Rolland) sur un linéaire de 650 mètres,
- ° 1 intervention sur la Teyssonne (Saulce sur Rhône) sur un linéaire de 850 mètres,
- ° 2 interventions sur Le Manson (Montboucher sur Jabron, Montélimar et Bonlieu sur Roubion) sur un linéaire de 1 100 mètres,
- ° 1 intervention sur L'Ancelle (La Laupie et Marsanne) sur un linéaire de 900 mètres,
- ° 4 interventions sur le Jabron (Montélimar, Montboucher sur Jabron, Puygiron) sur un linéaire de 2 400 mètres,
- ° 2 interventions sur La Citelle (Espeluche) sur un linéaire de 900 mètres,
- ° 1 interventions sur La Riaille (Allan) sur un linéaire de 300 mètres,
- ° 1 intervention sur Le Blomard (Les Tourettes) sur un linéaire de 700 mètres,
- ° 1 intervention sur Le Saillac (Sauzet) sur un linéaire de 300 mètres.

- Lutter contre les espèces invasives :

Depuis 2020, le SMBRJ possède un plan d'action de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). En 2022, voici les opérations conduites sur **5,6 km de berges** (en plus des 9,6 km de ripisylve) :

- ° 1 intervention sur l'Ancelle à La Laupie, Marsanne sur un linéaire de 900 mètres,
- ° 1 intervention sur Le Vermenon à La Bâtie Rolland sur un linéaire de 200 mètres,
- ° 2 interventions sur La Citelle à Espeluche sur un linéaire de 800 mètres,
- ° 2 interventions sur Le Jabron à Montboucher sur Jabron et Montélimar sur un linéaire de 800 mètres,
- ° 1 intervention sur Le Manson à Sauzet et Montboucher sur Jabron sur un linéaire de 1 400 mètres,
- ° 2 interventions sur Le Roubion à Montélimar sur un linéaire de 900 mètres,
- ° Le Blomard à Les Tourettes sur un linéaire de 600 mètres,
- ° 2 interventions pour l'arrachage de Renouée du Japon sur le Roubion (Charols) et le Blomard (Les Tourettes).

Exemples de chantiers :

Arrachage de la Renouée du Japon sur le Blomard



Annelage des Ailantes sur le Jabron à Montboucher sur Jabron



Arrachage de la Jussie sur le Jabron à Montélimar

Entretien sur La Citelle



Entretien sur



Entretien sur l'Ancelle



Gestion sédimentaire de la bande active du Roubion

Le SMBRJ suit régulièrement et après chaque crues importantes la morphologie de la bande active du Roubion. Les paramètres suivis sont la largeur de la bande active (lit + banc de graviers), la sinuosité et le degré de végétalisation de la bande active. En fonction des résultats de ce suivi morphologique, le SMBRJ peut mettre en œuvre des opérations de réouverture et de scarification des bancs de graviers.

En 2022, le SMBRJ est intervenu sur :

- Le Roubion entre le pont Bir-Hakeim et le lieudit Le Riou :



- Les rangées de gros arbres sur l'atterrissement (polygones jaunes) : non flexibles (embâcles), ils réduisent considérablement la section d'écoulement → broyage
- Des bosquets de Canne de Provence (polygones rouges). Végétation flexible, elle ne crée pas d'obstacle pour les crues. Par expérience le broyage stimule les rhizomes : pas d'intervention sur la Canne
- Des petits bosquets de jeunes arbres et arbustes seront laissés en patchs et en mosaïque

Le chantier : suppression de la végétation sur l'atterrissement.

- Polygone jaune : mélange d'arbres et de cannes de Provence. A broyer pour dégager les deux arches au nord du pont.
- Polygone rouge : abattage sélectif des gros arbres, broyage de la végétation ligneuse trop dense.
- Sur chacun des atterrissements des bosquets de saules, de frênes ou d'aulne seront conservés en mosaïque.





Le chantier : traitement de la Canne de Provence en amont du Pont



Travaux de rétablissement de la Continuité écologique sur le Jabron

Le seuil de l'usine Top Semence était une ancienne prise d'eau qui alimentait les usines Lacroix sur la commune de Montboucher : haute de 2,2 mètres. Cet ouvrage était un obstacle totalement infranchissable pour l'ensemble des espèces aquatiques. Les travaux ont commencé le 16 septembre 2022, pour une durée de trois semaines.

L'effacement de cet obstacle a désenclavé 7 km de rivière, entre Puygiron et la Bégude-de-Mazenc.



Seuil Top Semence avant effacement

Le Jabron après effacement du seuil Top Semence



Fin de chantier le 25 octobre



Post crue le 2 novembre 2022, bancs de galets bien visibles

Après ce type de travaux, et pour une durée d'environ deux ans, les berges sont fragiles et la végétation doit se reconstituer (ripisylve).

Quelques jours après l'enlèvement du barrage, à la suite de fortes pluies, le Jabron est monté à 60 m³/s à Montélimar. Les berges fraîchement remodelées ont tenu.

Début décembre 2022, les équipes rivières ont finalisé le chantier par la restauration de la berge en génie végétal. L'objectif étant de reconstituer une ripisylve et une berge fonctionnelle.



Mise en œuvre du génie végétal



Gestion et protection contre les inondations

- Suivi de l'étude de réduction du risque inondation de l'Armagnac à Savasse au lieu-dit l'Homme d'Armes. Fin d'étude et réunion de présentation le 11 juillet 2022 en Mairie de Savasse.
- Démarrage de l'Etude de Danger du bassin de rétention du Merdary à Saint Marcel-les-Sauzet en vue du dépôt de dossier d'autorisation du système d'endiguement.
- Entretien du bassin de rétention dynamique de protection contre les inondations du Merdary à Saint Marcel les Sauzet par pastoralisme.



Animation et pilotage du Contrat de Rivière Roubion-Jabron-Riaille

- Rédaction du bilan à mi-parcours du Contrat de Rivière (2018-2021), présentation et validation de la prolongation du Contrat de Rivière pour la période 2023-2024 en Comité de Rivière le 9 mai 2022 à Marsanne.



- Signature officielle du Contrat Rivière à Espeluche le 5 octobre 2022.

- Réponse et acceptation à l'Appel à Projet « Rivière en bon état » de l'Agence de l'Eau pour la rivière La Citelle.

Restauration des habitats aquatiques

- Finalisation de l'étude des inventaires habitats faunes flores sur le Roubion à Manas et Pont de Barret. Le rendu de l'étude a eu lieu le 1^{er} juillet 2022 à Cléon d'Andran.

- Préparation de terrain pour la déclinaison d'une campagne topographique nécessaire au projet de restauration sur le Roubion.



Débroussaillage avant passage du géomètre pour un relevé topographique complémentaire

Préservation de la ressource en eau

- Finalisation de l'étude sur le captage de Citelle à Espeluche, en partenariat avec le SIEBRC, afin de moduler les prélèvements sur cet ouvrage lors de l'étiage. L'objectif visé est de limiter les prélèvements sur ce captage lorsque les débits de la Citelle deviennent trop contraignants pour la vie aquatique.

- Rencontre en Mairie d'Espeluche avec les propriétaires et jardiniers amateurs de la commune afin de mettre en place une gestion du canal d'arrosage la plus optimale possible lors de l'étiage.

- Accompagnement de la commune de Montboucher sur Jabron à la suite de la fermeture de la prise d'eau sur Le Vermenon.

- A l'aide d'une étudiante de Master en stage pendant 5 mois au SMBRJ, réalisation de l'étude du bilan des prélèvements en eau sur le territoire Roubion-Jabron de 2008 à 2020 afin d'alimenter le bilan du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion-Jabron.

Animation du site Natura 2000 du Roubion

Le site Natura 2000 est à 95% sur le territoire de la CAMA. Pour cette animation, les coûts d'animation et de prestations (hormis le pastoralisme) sont financés à 100% par l'Etat et l'Europe.

- Ouverture des prairies sèches à La Laupie et Saint Gervais sur Roubion,

Ouverture par débroussaillage



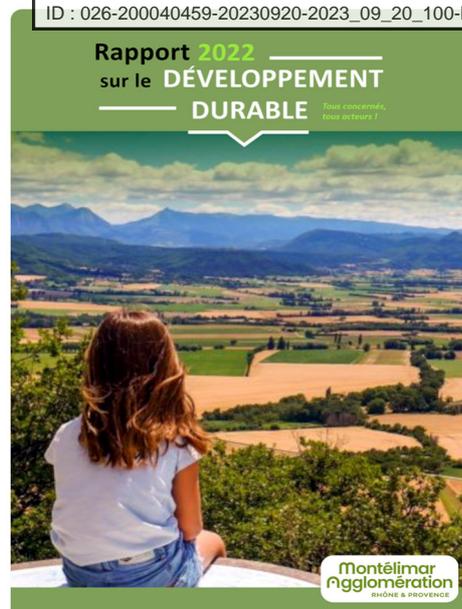
- Pêche d'inventaire piscicolesur le Roubion entre Sauzet et Montélimar au lieudit La Terrasse.



Ouverture par pastoralisme

- Suivi du projet de pastoralisme du Roubion, pour cette année 2022, de Manas à Saint-Marcel-lès-Sauzet. Le SMBRJ en partenariat avec la CAMA et accompagné par l'ADEM et le CEN Rhône-Alpes mettent en place ce projet et accompagne le berger et son troupeau au sein de la bande active du Roubion. L'objectif de cette action est de limiter la végétalisation du lit du Roubion et de lutter contre les EEE et également avoir un impact sur l'Ambrosie.





1/ Echelles et dispositifs

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 soumet notre collectivité territoriale à la présentation d'un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'informations à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

Le rapport 2022, réalisé en interne par Montélimar-Agglomération, permet d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre sur son territoire et le fonctionnement interne de la Communauté d'Agglomération au regard des 5 finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L.110-1 du Code de l'Environnement.

Il comporte deux parties : l'une présentant le territoire de Montélimar-Agglomération et ses démarches transversales de gouvernance, l'autre faisant le point sur les actions de sensibilisation engagées et à venir, ainsi que sur les pistes d'améliorations.

Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat

Dans la continuité de la Plateforme Territoriale volontaire de Rénovation Énergétique TEPOS qui existait depuis 2017 sur le territoire de Montélimar-Agglomération, le Conseil Communautaire a décidé de poursuivre cette action vers les administrés en déployant le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH). Ce service public s'opère selon 5 axes traduits dans des actes métiers : stimuler puis conseiller la demande, accompagner les ménages, accompagner le petit tertiaire privé, mobiliser et animer des acteurs publics et privés, et s'impliquer dans l'animation régionale. 5 EPCI du Sud Drôme se sont regroupés pour répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt : la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, la Communauté de communes Drôme Sud Provence, la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux, la Communauté de communes Enclave des Papes – Pays de Grignan. Ces 5 collectivités se sont engagées dans le déploiement du SPPEH, en désignant Montélimar-Agglomération comme tête de pont et en lui confiant la gestion administrative du SPPEH Sud Drôme. Afin de pouvoir percevoir les subventions, les 5 EPCI du Sud Drôme se sont engagés à faire un investissement de 0,50 € par habitant, par an, et sur 3 ans, pour le déploiement et la mise en œuvre du SPPEH. Par ailleurs, les 5 EPCI ont fait le choix, dans le cadre d'une convention d'objectifs, de confier à un opérateur unique la réalisation d'un programme d'actions pour la mise en œuvre d'une part importante du SPPEH sur le périmètre de ces 5 EPCI. D'autres actions

venant compléter celles du CEDER sont réalisées en régie par les EPCI. Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat accueille, informe et apporte un accompagnement personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique soit leur niveau de revenus. Le SPPEH permet :

- d'informer sur les différents travaux de rénovation énergétique et leur ordonnancement,
 - d'expliquer les signes de qualité et met à disposition des listes de professionnels,
 - de présenter les aides mobilisables et les conditions pour en bénéficier,
 - d'expliquer les différentes démarches administratives liées au projet,
- effectuer une évaluation énergétique afin de proposer différents scénarii de travaux et d'en évaluer la pertinence technico-économique,
 - d'informer sur la qualité et le contenu des devis pour vérifier leur conformité aux critères d'obtention des aides publiques ou privées,
 - de réaliser (sous certaines conditions) une visite sur site,
 - d'aider à la réalisation d'un audit énergétique le cas échéant,
 - d'accompagner le montage d'un plan de financement des travaux.

Les objectifs du SPPEH sont de favoriser et massifier le nombre de rénovations énergétiques performantes, de réduire la facture énergétique des ménages, de développer le marché de la rénovation énergétique et de réduire les émissions de CO2.

Le bilan 2022 pour Montélimar-Agglomération :

- 834 informations de premier niveau
- 573 conseils personnalisés aux ménages
- 56 accompagnements de projets de travaux pour des Maisons Individuelles
- 4 accompagnements de travaux BBC
- 5 réunions publiques, un stand sur salon de l'Habitat, mailings, affiches, news letter



Plan Climat-Air-Energie Territorial

Avec comme objectif de limiter à moins de 2°C le niveau de réchauffement maximal de notre planète, la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 a fait évoluer la mise en œuvre du PCET de 2013 en instaurant l'obligation de réaliser un PCAET pour les EPCI de plus de 50000 habitants. Le PCAET est un projet territorial de Développement Durable maintenant obligatoire pour les EPCI de plus de 20000 habitants. Il est un outil d'animation du territoire qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France. Ce programme PCAET réunit, décrit et priorise les actions à mettre en œuvre pour 6 ans pour atteindre de manière progressive les objectifs stratégiques et opérationnels de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de pollution atmosphérique ainsi que d'adaptation au changement climatique au niveau local. Le PCAET s'intègre dans un ensemble de démarches et de programmes déjà existants qui disposent d'objectifs stratégiques propres. Il doit prendre en compte, être cohérent avec les orientations nationales et locales : PREPA, SNBC, SRADDET, SCoT, PLU, PDU, PLUI, PLH.

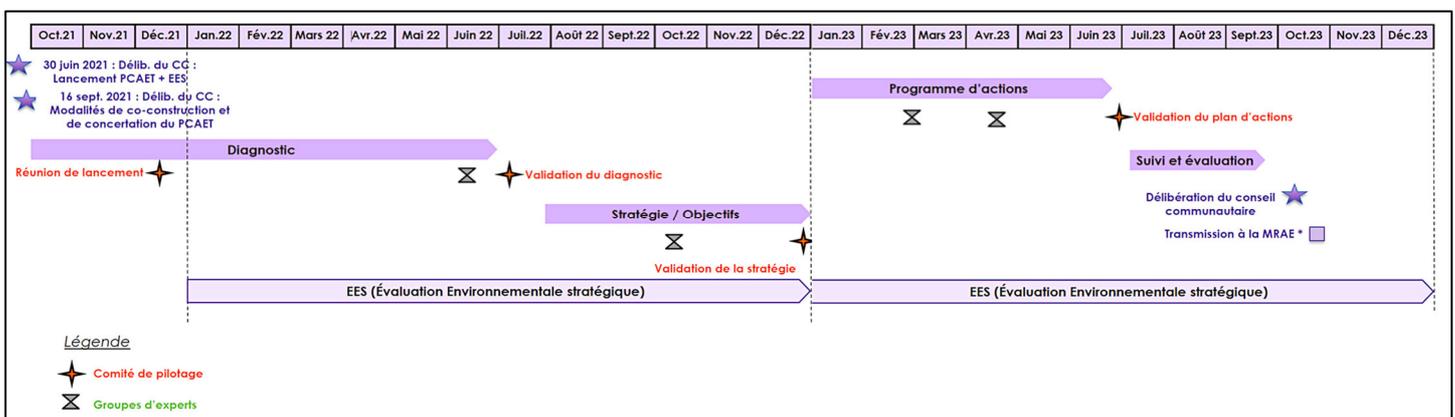


Le PCAET est donc le document de référence Climat-Air-Énergie pour l'ensemble des parties prenantes du territoire et représente de nombreuses opportunités pour les collectivités et l'EPCI, les habitants et le territoire :

- allègement des dépenses, réduction des charges et nouvelles ressources financières,
- dynamique économique, création d'emplois et lutte contre la précarité énergétique,
- bénéfique santé, territoire moins vulnérable au changement climatique, attractivité et image du territoire, qualité de vie.

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

En 2022, le diagnostic a été conduit et un document stratégique a synthétisé les enjeux et actions identifiés lors des échanges avec les groupes de travail. Ainsi la stratégie du PCAET de Montélimar Agglomération peut se structurer autour des 7 axes suivants : Performance énergétique et réduction des émissions de GES - Energies renouvelables - Qualité de l'air - Mobilité - Agriculture, eau, biodiversité - Adaptation et santé - Accompagnement du changement.



G) LA FOURRIERE ET REFUGE ANIMAL

- Les activités de la fourrière

- . 320 chiens sont entrés en fourrière en 2022 soit 3,72 % de moins qu'en 2021
- . 259 chats sont entrés en fourrière en 2022 soit 7,47 % de plus qu'en 2021

- Les activités du refuge animalier

- . Accueil des animaux
- . Adoptions

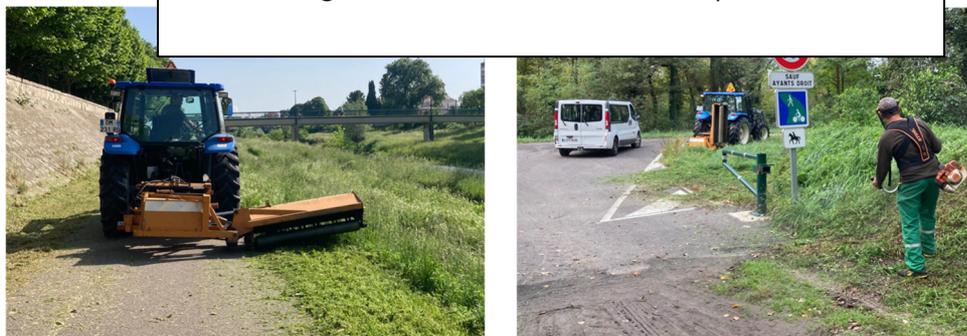


L'agglomération a financé ces activités pour un montant de 38 824,12 € pour la fourrière dans le cadre d'un marché public et de 50 000 € de subvention pour le refuge

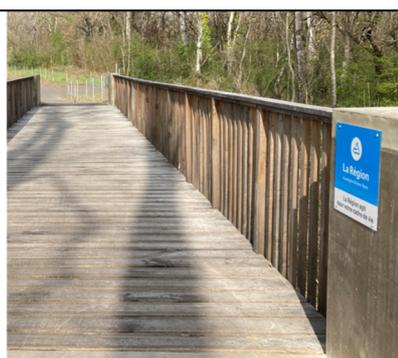
H) VELOROUTE VOIE VERTE DE LA VALLEE DU JABRON

Depuis l'ouverture au public, le SMBRJ effectue des entretiens réguliers de la végétation

Entretien régulier de la vélo-route du Jabron pendant la saison



Finalisation et inauguration le 8 avril 2022 de la passerelle sur le Vermenon



Mise en place d'un banc le long de la Vélo route



Préparation et campagne topographique sur la section projet (La-Bâtie-Rolland-Dieulefit) à Souspierre dans le défilé du Bridon

1) Transport

La société STAMONTELIBUS est, depuis le 1^{er} janvier 2016, le prestataire de Montélimar Agglomération pour l'exploitation des lignes de transport routier (cars et bus) de voyageurs commerciaux et scolaires sur tout le territoire de la collectivité.

La desserte du territoire est organisée par:

- 10 lignes dites commerciales
- 19 services de doublages scolaires (dont 3 Regroupement Pédagogiques Intercommunaux)
- 3 services de Transport A la Demande,
- 1 service spécifique Personnes à Mobilité Réduite

Le prestataire affecte 27 personnes (dont 22 conducteurs) pour assurer l'exploitation du réseau et s'appuie sur 22 véhicules (bus et cars) dont 2 hybrides et 5 motorisation GNV pour transporter les usagers. 2 véhicules électriques permettent d'effectuer les services classiques de TAD.

Dans ce cadre, ce sont environ 7 294 261 voyages et 919 860 kilomètres qui ont été réalisés pour l'année 2022 soit respectivement une augmentation de 17,14 % et une diminution de 2,46 % par rapport à l'année 2021.

Ces évolutions sont issues de la politique commerciale du réseau et de l'avenant 6 passé en juin 2022 qui ont restructuré le réseau pour en améliorer l'efficacité.

2) Schéma Directeur Cyclable

Lancement en 2022 du Schéma Directeur Cyclable intercommunal :

- En 2022, choix du prestataire et réalisation du diagnostic du territoire validé par le COPIL
- En 2023, poursuite de l'étude avec les phases 2 (stratégie et proposition d'itinéraires) et 3 (schéma directeur : choix des itinéraires, chiffrages, priorisation).

IV. ECONOMIE

A) IMPLANTATION DES ENTREPRISES

1.1. Commercialisation des Parcs d'Activités de Montélimar-Agglomération

Au cours de l'année 2022, le Service Économie & Innovation de Montélimar-Agglomération a accueilli 125 porteurs de projets. Leurs demandes concernaient : l'acquisition de foncier, la location de locaux d'activités, les aides directes et l'accompagnement des projets.

Parc d'Activités des Léonards – Montélimar - 12.7 ha surface totale

0 m² vendus en 2022

12,1 ha commercialisés soit 95 % commercialisés

Reste à commercialiser 3 229 m²

Parc d'Activités de Fortuneau (extension) – Montélimar - 7.8 ha surface totale

1 850 m² vendus en 2022

3 630 m² réservés pour construction d'un bâtiment modulaire

7,2 ha commercialisés soit 93 % commercialisés

Reste à commercialiser 6 750 m²

Parc d'Activités des Portes de Provence – Montélimar - 54.6 ha surface totale

10,1 ha réservés en 2022 (dont 8,3 ha compromis de vente en cours)

53,6 ha commercialisés soit 98 % commercialisés
Reste à commercialiser environ 1 ha

Parc d'Activités du Planas - La Bâtie Rolland - 6.4 ha surface totale
6 076 m² vendus en 2022
3 330 m² réservés pour construction d'un bâtiment modulaire
2,8 ha commercialisés soit 44 % commercialisés
Reste à commercialiser 35 641 m²

Parc d'Activités de Mirgalland - La Coucourde - 2.8 ha surface totale
15 929 m² vendus en 2022
5 000 m² réservés pour la construction d'un bâtiment modulaire
2,2 m² commercialisés soit 79 % commercialisés
Reste à commercialiser 5 820 m²

1.2. Veille Immobilière

Le Service Développement économique accompagne les entreprises dans la recherche de locaux disponibles, à la location comme à l'achat, qu'il s'agisse de locaux d'activités, commerciaux ou de bureaux sur la totalité du territoire.

Un lien a été établi avec les agences immobilières spécialisées en immobilier d'entreprises afin d'avoir connaissance régulièrement des disponibilités immobilières (Arthur Loyd, CBRE, Michel Simond, Agence les Allées, ICT, La Provençale, ...) : informations sur les biens à la location et/ou vente, ainsi que sur les programmes des promoteurs à venir.

Un catalogue des locaux disponibles permet ainsi de renseigner rapidement les porteurs de projet à la recherche de locaux. La veille immobilière permet également de suivre et indexer l'évolution du marché immobilier.

B) AIDES AUX ENTREPRISES : DYNAMISER LE TISSU LOCAL ECONOMIQUE

Le Service Développement économique accompagne les entreprises dans l'identification des aides du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe dont elles pourraient bénéficier pour leurs projets. Cet accompagnement se poursuit également dans le montage du dossier et particulièrement pour les aides cofinancées par Montélimar-Agglomération.

Action 1 : Aide à l'Immobilier d'Entreprises (AIE)

L'AIE a été mise en place par le Département de la Drôme en cofinancement avec Montélimar-Agglomération.

Cette aide vise à financer les projets de développement ou d'installation d'entreprises nécessitant un investissement immobilier et créateurs d'emploi.

Le montant de cette aide est corrélé à la création d'emploi.

3 000 €/emploi créé, le montant est de 5 000 € si l'embauche concerne une personne bénéficiaire du RSA, ou âgée de moins de 26ans, ou âgée de plus de 55 ans, ou personne ayant une RQTH.

En 2022, 3 dossiers ont été instruits :

TRINYTEC (Allan) : Fabrication de prothèses et orthèses, la société va développer un centre de formations sur la commune d'Allan – création de 9 emplois

Montant de l'aide sollicitée : 27 000 € (24 300 € versés par le CD 26 et 2 700 € versés par Montélimar-Agglomération)

COSMADIC (Saulce sur Rhône) : Fabrication et vente de produits cosmétiques, la société a fait l'acquisition d'un bâtiment plus grand pour les besoins de son activité – création de 6 emplois

Montant de l'aide sollicitée : 18 000 € (16 200 € versés par le CD 26 et 1 800 € versés par Montélimar-Agglomération)

HABITAT BOIS MASSIF (Montélimar) : Construction de maisons à ossature bois, la société a fait une extension

de son bâtiment – création de 6 emplois
Montant de l'aide sollicitée : 18 000 € (16 200 € versés par le CD 26 et 1 800 € versés par Montélimar-Agglomération)

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le 27/09/2023
ID : 026-200040459-20230920-2023_09_20_100-DE



Action 2 : Aide aux devantures commerciales

Aide financée par la ville de Montélimar et complétée par un dispositif de la Région.
Aide uniquement appliquée sur le périmètre du centre-ville ; dossiers instruits par le service Cœur de ville.

Action 3 : Les 3 plateformes d'aides de soutien financier

Le service Développement économique entretient un lien permanent avec les plateformes de soutien financier pour suivre l'accompagnement des porteurs de projet bénéficiant d'un prêt.

IPP: Initiative Portes de Provence, l'association est installée dans les locaux du Campus Montélimar-Agglomération. Subventionnée par l'Agglomération (42 000 € en 2022), IPP propose des prêts d'honneurs de 3 000 € à 15 000 € et un accompagnement (parrainage). IPP est également financé par la Région et le FSE.

REDA: Réseau Entreprendre Drôme Ardèche : tient régulièrement une permanence au Campus de Montélimar-Agglomération. REDA est subventionné par ses propres membres (entreprises). L'agglomération est membre de REDA (Cotisation annuelle 5 500€). REDA propose des prêts d'honneurs de 15 000 € à 50 000 € (pouvant être d'un montant de 90 000 € lorsque le projet présente un caractère innovant). REDA propose également un accompagnement sous forme de parrainage, à chaque porteur de projet.

ADIE: Association pour le Droit à l'Initiative Économique occupe un bureau au sein du Campus Montélimar-Agglomération. ADIE est subventionnée par différents organismes publics, mais aussi par des entreprises privées (Michelin, ENGIE...) et nombreux autres partenaires. L'Agglomération octroie une subvention de 3 500 € à ADIE. ADIE accompagne des porteurs de projets dont les montants d'aides sont plus modestes, et sont inférieurs à 12 000 €. ADIE a une vocation sociale importante (bénéficiaires du RSA).

C) EMPLOI

Le Service Développement économique œuvre également en faveur de l'emploi afin d'accompagner les entreprises dans leur problématique de recrutement.

JOBS DATING CENTRE SOCIAUX

Action organisée par le service social : participation du service Développement économique. Objectif : faire la promotion du campus de Montélimar-Agglomération à la fois sur la création d'entreprise et la possibilité de se former auprès du GRETA et du CNAM.

REUNION MENSUELLE EMPLOI

Chaque mois, réunion avec nos partenaires Pôle Emploi, MLPP, Département de la Drôme.
Objectif : identifier les secteurs en tension, rencontrer les chefs d'entreprises, et envisager avec eux des solutions aux points bloquants aux recrutements (formations manquantes, problème de mobilité rencontrés par leurs salariés...) et mettre en place des actions pour y remédier.
Dans cette perspective, des actions seront mises en place en 2023 permettant aux entreprises du bassin de rencontrer les demandeurs d'emploi et ainsi de sourcer leurs futurs collaborateurs.

En parallèle des actions en faveur de l'emploi, 2 conseillers numériques sont présents au campus de Montélimar-Agglomération pour assurer des permanences à l'attention du public. L'objectif est d'accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne : inscriptions POLE EMPLOI, rédaction d'un CV, et de manière générale, accompagnement de toutes démarches administratives en ligne. Ils assurent également des permanences au sein des centres sociaux, mairies, médiathèque. L'objectif est de participer à l'inclusion numérique de toute personne.

D) FORMATION

La Formation, et plus précisément, le développement de nouvelles formations sur le territoire est un axe majeur de la feuille de route de Montélimar-Agglomération. C'est en ce sens que le service Développement économique travaille quotidiennement avec les partenaires implantés sur le territoire et essaie de développer des partenariats avec de nouvelles écoles ou organismes de formation.

GRETA – Campus Montélimar-Agglo

S'adresse principalement aux demandeurs d'emploi de longue durée, seniors, haut niveau de qualification mais inemployable localement (=> reconversion à un métier plus employable.), sur des métiers en tension (typiquement assistante paie, RH, comptable...).

74 élèves ont été accueillis par le GRETA au cours de l'année 2022 :

- BTS Management Commercial Opérationnel : 10 élèves
- Titre Professionnel Gestionnaire Comptable Fiscal) : 8 élèves
- CAP Cuisine : 8 élèves
- Titre Professionnel Assistant RH/Secrétaire Assistante/Secrétaire Comptable/ Comptable Assistant : 14 élèves
- Titre Professionnel Gestionnaire de Paie : 16 élèves
- Préqualification Informatique : 10 élèves
- Formation Pour adultes : 8 élèves

CNAM – Campus Montélimar-Agglo

42 élèves ont été accueillis par le Conservatoire National des Arts et Métiers au cours de l'année 2022 :

- Licence Commerce Vente Marketing : 20 élèves
- Licence Gestion des Organisations : 10 élèves
- TEPE CARREFOUR : 12 élèves

LYCEE DES CATALINS

Contact régulier avec le proviseur pour être à l'écoute des nouvelles formations proposées par l'établissement et voir comment la CAMA peut-être facilitatrice :

- BTS ERA (Etude et réalisation d'Agencement) : BTS lancé la rentrée 2022
- Formation filière Hydrogène : le lycée a répondu à l'AMI REMAID et a obtenu + de 600 000 € afin de financer du matériel pédagogique, des véhicules électriques, des véhicules à hydrogène

De manière générale, afin d'accompagner la promotion de ces nouvelles filières de formation, dans le sourcing auprès de futurs élèves mais aussi auprès des entreprises, Montélimar-Agglomération communique régulièrement sur ces nouvelles formations dans le MAG de l'Agglo.

E) PROJETS STRUCTURANTS

1/. IMPLANTATION D'UN POLE DE LOISIRS NUMÉRIQUES INTÉGRANT UN CINÉMA

Volonté politique de doter le territoire d'un équipement cinématographique de qualité afin de palier au déficit de l'offre existante. Cet outil permettrait également de renforcer l'attractivité de la ville de Montélimar par une offre de loisirs tournée vers l'image.

Pour réaliser cette étude, une étude est menée visant à apprécier l'intérêt de mettre en place un tel équipement et à déterminer le site le plus approprié pour l'accueil d'un cinéma de nouvelle génération.

2/. NOUVEAU PROJET POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC PLATEAU

Redéfinition des orientations d'aménagement de ce que pourrait être cet espace :

- Proposition de création d'un Ecoquartier mixant les besoins en équipements structurants de la CAMA & développement de l'habitat,
 - Proposition de développement d'un campus d'enseignement supérieur et de formation
- Cette étude est en cours de réalisation.

A) PETITE ENFANCE

1 - les chiffres clés

En 2021, en France

- 56 % des enfants de moins de 3 ans sont principalement gardés par un des parents,
- 20 % sont accueillis chez une assistante maternelle,
- 18 % dans un EAJE,
- 3 % par les grands-parents,
- 3 % autres modes d'accueil : aide à domicile, voisin, ami...

En 2020, nous comptons 1991 enfants de moins de trois ans sur le territoire de Montélimar Agglomération (données CAF 2020). L'offre des modes de garde sur le territoire est proche des pourcentages nationaux.

L'Accueil Collectif

Une offre de 156 places (251 familles qui ont bénéficié d'une place) pour les 7 multi-accueils en gestion directe, et de 65 places pour les 3 en DSP, soit **221** places au total d'accueil collectif pour les enfants de 2,5 mois à 4 ans.

Pour le service petite enfance, chaque année, c'est environ 350 demandes de parents pour 110-130 places de disponibles. Les parents dont la demande n'a pas été retenue, sont accompagnés dans la recherche d'une solution de garde via le Relais Petite Enfance qui fournit une information sur les différents modes d'accueil (micro-crèches privées, MAM...) et les listes d'assistantes maternelles du territoire.

Une continuité de service est assurée tout au long de l'année avec le maintien d'une ou plusieurs structures ouvertes sur les périodes de vacances.

L'accueil collectif reste un mode de garde plébiscité par le public, avec des demandes tout au long de l'année, faites auprès du service, sur rendez-vous ou par internet.

L'Accueil Individuel

Au même titre que les chiffres nationaux, ce mode d'accueil représente le premier mode de garde des jeunes enfants.

Une crèche familiale de 12 places avec 4 assistantes maternelles.

Un Relais Petite Enfance dédié aux parents et 266 assistantes maternelles en activité du territoire (avec un agrément variant de 1 à 4 places).

Une activité qui s'intensifie :

- 332 familles différentes ont bénéficié d'une information,
- 222 assistant(e)s maternel(le)s ont bénéficié de renseignements individuels,
- 36 assistant(e)s maternel(le)s ont participé à des temps d'information collectifs sur des thèmes choisis,
- 229 assistant(e)s maternel(le)s ont participé au moins une fois dans l'année aux activités du RPE,
- 218 enfants ont bénéficié des ateliers d'éveil.
- Des ateliers d'éveil organisés sur les communes du territoire : Chateauneuf du Rhone, Cléon d'Andran, Espeluche, Sauzet, Les Tourettes.

Le soutien à la fonction parentale

Un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP). Une offre de trois temps d'accueil par semaine, les lundis et vendredis à la maison de l'Enfance de Cléon d'Andran, et les mercredis au pôle petite enfance de Montélimar.

C'est 102 accueils sur l'année avec une moyenne de 8 enfants accompagnés au minimum d'un adulte et des actions ponctuelles : cafés des parents, réunion de parents, semaine de la petite enfance.

2 – Le service petite enfance dans un contexte politique

Suite à la commission des 1000 premiers jours de 2019, réunissant une commission de 18 experts de spécialités différentes présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, un nouveau décret relatif à l'accueil individuel et collectif des jeunes enfants a vu jour en août 2021, ainsi qu'une charte d'accueil du jeune

enfant.

Plusieurs enjeux :

- **atteindre une société de plein-emploi,**
- **assurer une égalité entre les filles et les garçons,**
- **favoriser une égalité des chances dès le plus jeune âge.**

L'ensemble des professionnels petite enfance du service a collaboré à **L'ACTUALISATION DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES** : projet d'accueil, projet éducatif, projet social et de développement durable, règlement de fonctionnement et protocoles de soins, sorties, suspicion de maltraitance.

Avec de nouveaux dispositifs :

Le référent santé de formation médicale intervient dans les crèches avec une répartition des heures en fonction du nombre d'enfants accueillis. Nous avons fait le choix de répartir cette mission sur le temps de travail des trois infirmières-puéricultrices du service pour couvrir l'ensemble des besoins de toutes les crèches.

Des commissions regroupant des agents de tous les sites dédiés à la petite enfance sur :

- l'égalité fille-garçon,
- l'éveil à la nature et la santé environnementale,
- l'éveil artistique et culturel,
- le bien-être des professionnels.

Un conseil du service petite enfance pour un échange sur la vie des crèches, Relais Petite Enfance, Laep, et crèche familiale entre élus, partenaires Caf et Pmi, parents et professionnels.

L'accueil d'un service civique avec des missions dédiées au développement durable, la santé environnementale et l'éveil à la nature.

L'accueil d'une deuxième étudiante EJE (éducatrice de jeunes enfants) en formation en alternance.

3 – Un axe sur la formation

Des formations organisées sur site fin août sur différents thèmes : accueil de l'enfant en situation de handicap, projet éducatif à la lumière de la charte d'accueil du jeune enfant, signes associés à la parole, gestes et postures, sécurité incendie, approche sociologique de la famille.

Une conférence et des ateliers sur la santé environnementale en partenariat avec la mutualité Aesio.



4 – Des temps forts

Musée d'Art Contemporain

Après une visite succincte du musée, c'est au cœur d'une œuvre que des histoires ont été racontées entraînant les enfants dans un univers féerique.



Conservatoire

Découverte de l'univers musical d'une intervenante à travers la présentation d'instruments de musique, de nouvelles expériences sonores.... Découvertes dans lesquelles les enfants et les professionnels se sont laissés porter.



Médiathèque

L'exploration du livre et l'expérience autour de l'histoire sont des outils de création pour l'enfant, tant dans l'imaginaire que dans l'apprentissage, notamment du langage. C'est après une animation autour d'une sélection de livres, que l'intervenante propose des albums dont se délectent petits et grands.



Café littéraire – médiathèque – service formation

Cette année, la formation des professionnels de la petite enfance s'est organisée autour de l'intervention d'une autrice, illustratrice : Corinne Dreyfus, qui a entraîné son public dans un univers créatif aux couleurs de la nature et de la poésie.



L'IREPS (l'Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé)

L'ireps nous a prêté une exposition « Mais qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête » que nous avons exploité lors de soirées d'échanges entre parents et professionnels. Support de grande qualité qui nous a permis de partager une réflexion éducative avec les parents.

Avec l'association « agir pour la petite enfance » nous avons participé à la « Semaine de la Petite Enfance » en invitant les parents à partager un temps du quotidien de la vie de leur enfant.



Pique-nique des assistantes maternelles

C'est au kido'vert que les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la charge se retrouvent chaque année pour partager des temps d'activité et de jeux.



Spectacle de fin d'année à l'attention des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.

La compagnie flic-floc a réjoui petits et grands en présentant un spectacle « petites histoires en chanson » adapté au tout petit enfant.



5 – Des valeurs professionnelles au service des enfants et des parents

C'est à partir de **L'INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT** que les professionnels du service ont défini des valeurs éducatives comme la bientraitance, le respect et la co-construction en vue de garantir les meilleures conditions d'accueil des très jeunes enfants et offrir un environnement d'apprentissage sûr et stimulant pour nos tout-petits.

La bientraitance est la pierre angulaire de notre approche éducative. Chaque enfant est unique, et nous croyons en la nécessité de répondre à ses besoins individuels avec compréhension et empathie. Nous favorisons un climat où l'enfant se sent en sécurité pour explorer, expérimenter et apprendre. Nous encourageons également l'autonomie en permettant aux enfants de prendre des décisions adaptées à leur développement, tout en les accompagnant dans leurs expériences et en les rassurant lorsqu'ils en ont besoin.

Le respect est une valeur fondamentale que nous inculquons aux enfants dès leur plus jeune âge. Nous encourageons le respect de soi, des autres et de l'environnement qui les entoure. Nous leur montrons l'importance de prendre soin de leur environnement, en les impliquant dans des activités de jardinage, ou d'autres actions d'éveil à la nature.

La co-construction est un pilier essentiel de notre approche éducative. Nous considérons les enfants, les familles et les professionnels comme des partenaires actifs dans le processus d'apprentissage. Nous valorisons les contributions de chacun et favorisons un dialogue ouvert et constructif.

Au-delà de ces valeurs, nous mettons en œuvre des pratiques pédagogiques basées sur des approches reconnues telles que la pédagogie Montessori, l'approche Snoezelen, les signes associés à la parole et d'autres méthodes innovantes. Nous encourageons l'apprentissage par le jeu, la créativité, la curiosité et l'exploration. Nos professionnels de la petite enfance sont constamment formés pour rester à la pointe des recherches et des pratiques éducatives, afin d'offrir aux enfants un accompagnement de qualité.

B) ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES

1. Les structures

12 accueils de loisirs extrascolaires sont répartis sur le territoire de l'agglomération.

Le développement des services en ligne par le portail internet assure à chaque famille la possibilité d'effectuer toutes les démarches en ligne 24 heures sur 24 sans avoir à se déplacer : inscriptions, paiement, signalement d'absence, attestation fiscale, consultation des programmes et des actualités, des tarifs, du projet éducatif et du PEDT, modification des informations familles, ...

Une assistance téléphonique, par mail ainsi que des tutoriels sont disponibles pour guider les familles dans leurs démarches.

L'assistance et la gestion de l'espace famille sont gérées en direct par la direction de l'Enfance.

La gestion informatique des inscriptions au regard des capacités d'accueil des structures permet un taux de fréquentation optimum.

Les familles sont informées par courriel des moments forts (période d'inscription, évènementiels, partenariat avec l'Unicef, etc).

4001 familles utilisent aujourd'hui l'espace famille (pour les services de l'éducation et de de l'enfance). L'espace famille a enregistré 87649 **connexions** en 2022 soit 6045 connexions de plus qu'en 2021 soit 7% d'augmentation.

2. La fréquentation:

Le nombre d'enfants accueillis :

- **4319 enfants ont été accueillis dans les accueils de loisirs extrascolaires sur l'année 2022** soit 167 enfants de plus qu'en 2021 soit une augmentation de 4%.

Structures	Nb d'enfants accueillis en 2021	Nb d'enfants accueillis en 2022
Kid'O'Allan	344	347
Kid'O'Bleu	222	303
Kid'O'Chato	254	297
Kid'O'Cléon	268	283
Kid'O'Jaune	316	388
Kid'O'Ludo	123	121
Kid'O'Montboucher	380	373
Kid'O'Rouge	279	359
Kid'O'Saulce	194	278
Kid'O'Sauzet	319	362
Kid'O'Savasse	490	454
Kid'O'Vert	963	754
TOTAL	4152	4319
Différence	167	

Les petites vacances :

- **19454 journées enfants pour la fréquentation des petites vacances par structure et**

tranche d'âge (Rappel : une journée enfant = 8h30)

	Secteur						TOTAUX	
	3-5 ans		6-11 ans		12-17 ans		2021	2022
	2021	2022	2021	2022	2021	2022		
Kid'O'Allan	278	488	591	833	165	177	1034	1498
Kid'O'Bleu	319	411	432	670	65	341	816	1422
Kid'O'Chato	307	458	611	987	128	129	1046	1574
Kid'O'Cléon	245	447	510	733	88	93	843	1273
Kid'O'Jaune	363	663	623	976	28	119	1014	1758
Kid'O'Montboucher	428	639	681	1090	87	224	1196	1953
Kid'O'Rouge	448	653	667	975	188	229	1303	1857
Kid'O'Saulce	134	516	331	1097	115	393	580	2006
Kid'O'Sauzet	263	373	474	752	87	182	824	1307
Kid'O'Savasse	269	449	569	867	88	151	926	1467
Kid'O'Vert	894	1177	1362	2042	287	120	2543	3339
TOTAL	3948	6274	6851	11022	1326	2158	12125	19454

Analyse: Nous constatons une augmentation de 60,45 % des journées enfants sur les petites vacances en 2022 qui est dû notamment à l'ouverture des kidos sur toutes les périodes (fermeture pour les vacances de printemps en 2021 et annulation des séjours d'hiver)



■ 16449 journées enfants pour la fréquentation des grandes vacances par structure et tranche d'âge.

	Secteur						TOTAUX	
	3-5 ans		6-11 ans		12-17 ans		2021	2022
	2021	2022	2021	2022	2021	2022		
Kid'O'Allan	377	322	790	704	268	164	1435	1190
Kid'O'Bleu	234	217	375	375	94	143	703	735
Kid'O'Chato	418	311	669	660	270	177	1357	1148
Kid'O'Cléon	425	351	715	614	178	128	1318	1093
Kid'O'Jaune	415	237	457	576	175	135	1047	948
Kid'O'Montboucher	406	330	826	613	422	291	1654	1234
Kid'O'Rouge	285	226	394	530	288	251	967	1007
Kid'O'Saulce	232	344	606	600	290	268	1128	1212
Kid'O'Sauzet	358	330	771	673	153	272	1282	1275
Kid'O'Savasse	752	802	1473	1597	321	311	2546	2710
Kid'O'Vert	1350	1228	1799	2363	437	306	3586	3897
TOTAL	5252	4698	8875	9305	2896	2446	17023	16449

Analyse: 16449 journées de présence ont été comptabilisées sur l'ensemble des accueils de loisirs de Montélimar-Agglomération contre 17023 l'été dernier soit une diminution de 0,97%.

Conclusion pour l'année 2022 :

35903 journées de présence ont été comptabilisées sur l'ensemble des accueils de loisirs de Montélimar-Agglomération en 2022

4319 enfants ont fréquenté un des accueils de loisirs ce qui représente 2390 familles.

Les mercredis

Nb de jours d'ouverture en 2021 : 34

Nb de jours d'ouverture en 2022 : 34

	Tranches d'âge	2021		2022		Différentiel
		Nb total de journées enfants	Moyenne d'enfants par jour	Nb total de journées enfants	Moyenne d'enfants par jour	
Allan	3-5 ans	504	14,82	815,5	23,99	35,18%
	6-11 ans	670	19,71	771,5	22,69	
	Total	1174	34,53	1587	46,68	
Bleu	3-5 ans	382	11,24	443	13,03	48,31%
	6-11 ans	372,5	10,96	676	19,88	
	Total	754,5	22,2	1119	32,91	
Chato	3-5 ans	445	13,09	575	16,91	26,96%
	6-9 ans	582	17,12	673	19,79	
	10-14 ans	117,5	3,46	205	6,03	
	Total	1144,5	33,67	1453	42,73	
Cléon	3-5 ans	455,5	13,4	510	15	-0,37%
	6-12 ans	761,5	22,4	702,5	20,66	
	Total	1217	35,8	1212,5	35,66	
Jaune	3-5 ans	579,5	17,04	764	22,47	36,47%
	6-8 ans	544	16	773,5	22,75	
	9-14 ans	243,5	7,16	328	9,65	
	Total	1367	40,2	1865,5	54,87	
Montboucher	3-5 ans	553,5	16,28	599,5	17,63	22,26%
	6-8 ans	566	16,65	593	17,44	
	9-14 ans	230,5	6,78	458	13,47	
	Total	1350	39,71	1650,5	48,54	
Rouge	3-5 ans	876	25,76	946	27,82	16,63%
	6-8 ans	868	25,53	955	28,09	
	9-11 ans	225	6,62	250	7,35	
	12-17 ans*			291	8,56	
	Total	1969	57,91	2296,5	67,54	
Saulce	3-5 ans	137	10,54	402	11,82	200,21%
	6-8 ans	192	14,77	494,5	14,54	
	9-11 ans	64	4,92	272,5	8,01	
	12-17 ans*	180	13,85	562	16,53	
	Total	483	37,16	1450	42,64	
Sauzet	3-5 ans	428	12,59	427,5	12,57	3,05%
	6-14 ans	687	20,21	721,5	21,22	
	Total	1115	32,8	1149	33,79	
Savasse	3-5 ans	467,5	13,75	619,5	18,22	34,47%
	6-14 ans	591,5	17,4	804,5	23,66	
	Total	1059	31,15	1424	41,88	
Vert	3-5 ans	1156	34	1212,5	35,66	19,19%
	6-8 ans	1016	29,88	1173,5	34,51	
	9-14 ans	564	16,59	875	25,74	
	Total	2736	80,47	3261	95,91	
Totaux		14369	446	18468	543	28,53%

Analyse: 18468 journées de présences sur les kid'o'mercredis en 2022 contre 14369 en 2021 soit un augmentation de **28,53%**.

En moyenne, 543 enfants fréquentent un kido le mercredi.

Il est à préciser qu'en 2021 le kid'o'Saulce a été ouvert à partir de septembre, et que les kidos ont vu leur fréquentation baisser en raison de la crise sanitaire (notamment pour le mois d'avril).

- les ados de Rouge et Saulce sont accueillis en demi-journée (les après-midis) car ils ont cours le matin. Pour le kid'o'Rouge, il s'agit d'un groupe d'adolescentes inscrites à l'atelier "théâtre" (préparation des spectacles de Noël).
- Pour le kid'o'Saulce, accueil des 12-14 ans au foyer jeune.

3. L'espace famille

Statistiques des inscriptions aux accueils de loisirs via l'espace famille pour les vacances 2022

Périodes	Nb d'inscrits		Nb d'inscription via le portail		% d'inscription via le portail	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Hiver	940	1184	720	844	76,60%	71,28%
Printemps	kido kido	1278	kido kido	944	kido kido	73,87%
Été	2075	2172	1385	1417	66,75%	65,24%
Automne	1683	1308	1273	847	75,64%	64,76%
Noël	187	189	158	164	84,49%	86,77%

Analyse: On souligne une **constante augmentation des inscriptions via l'espace famille** due à une communication ciblée (courriel à chaque famille pour l'ouverture des inscriptions) malgré les bugs récurrents du portail famille.

4. Le Kid'O'Ludo

- **3205 h de présence sur le Kid'O'Ludo**
1 séance = 1h30

Nb d'heures de présences de la ludothèque	Secteur				TOTAL	
	3-5 ans		6-12 ans			
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Mercredi/Samedi	526,5	363	565,5	591	1092	954
Petites vacances	429	522	748,5	1300	1177,5	1822
Grandes vacances	199,5	144	307,5	285	507	429
TOTAL	1155	1029	1621,5	2176	2776,5	3205

Analyse: On constate une augmentation de 15% d'heures de présences en 2022 sur la ludothèque par rapport à 2021.

Le kid'o'Ludo propose un accueil de loisirs sous format de créneaux d'1h30. Depuis mai 2021, nous avons mis en ligne les inscriptions de la ludothèque, les familles peuvent réserver des créneaux. (9h-10h30; 10h30-12h; 13h30-15h et 15h-16h30).

5. Les chantiers éducatifs et séjours 2022

Hiver 2022

Structures	Nb d'inscrits	Chantiers effectués	Séjour
Kid'O'Chato	10	Peinture des murs de la salle polyvalente à Châteauneuf	Séjour ski à Saint Sorlin d'Arves
Kid'O'Rouge	10	Fresque dans les locaux de la caserne des pompiers à Montélimar	
Kid'O'Sauzet	9	Peinture des murs du hall d'accueil+ peinture et customisation des portes de WC de l'espace F. Dolto à Sauzet Peinture d'un mur dans le réfectoire scolaire de Sauzet	
Kid'O'Saulce	20	Rénovation d'une salle de l'ancienne école élémentaire pour la transformer en local pour le foyer jeunes + fresque à l'aide d'un graphiste	
Kid'O'Jaune	9	Peinture des murs de la salle périscolaire à la Gondole	Séjour ski à Varcès
Kid'O'Montboucher	11	Peinture des murs de la salle à la mairie et du foyer à Rochefort en Valdaine Peinture des murs de la salle justice de paix en mairie à Marsanne	
Kid'O'Bleu	16	Peinture du portail d'un local de stockage à côté du cimetière + peinture des murs et du plafond de l'intérieur de la petite salle des fêtes et du hall d'entrée à Espeluhe	

Au total 85 jeunes ont participé aux chantiers.

Structures	Nb d'inscrits	Chantiers effectués	Séjour
Kid'O'Allan	12	Construction et installation de nichoirs dans le village d'Allan	Séjour à Lyon Bellecour + rue de la République- Jeu de la patate – Saint Jean Cinéma -usée du cinéma – Vieux Lyon Escape game Way out- Rue Vendôme Cache cache nocturne - Croix Rousse – visite Exalto Décines - Resto Hard Rock Café- Lyon by night Aux halles- Shopping à la Part Dieu
Kid'O'Cléon	12	Peinture des murs de la salle de motricité et du hall d'entrée	
Kid'O'Savasse	12	Peinture des murs de la cuisine de la salle des fêtes + fresque à l'aide d'un grapheur sur un mur d'un bâtiment mairie à Savasse. Réhabilitation d'un chemin de randonnée au vieux village de Savasse	
Kid'O'Bleu	10	Peinture des murs de la montée d'escaliers à l'école des Allées.	Séjour à Marseille Randonnée palmée, veillée sur plage VTT dans les calanques, baignade, grands jeux Bouée tractée, visite du stade vélodrome, fête foraine Plongée subaquatique, baignage, mini disco
Kid'O'Jaune	12	Fresque au cœur du village + Peinture des murs du foyer de la Mairie de Rochefort en Valdain	
Kid'O'Montboucher	24	Peinture des murs de la salle des associations en Mairie, peinture des murs d'une salle de classe, réhabilitation du chalet à vélo à l'école et fresque avec l'aide d'un grapheur sur un mur extérieur de la MJC de Montboucher sur Jabron.	Séjour à Marseille Bouée tractée, plage, Veillée : Skate park le Prado VTT dans les calanques, Veillée : Loup garou Plongée masque tuba dans les calanques, Veillée: visite de Marseille Canoé kayak dans les calanques, Barbecue party en musique Rando calanques
Kid'O'Chato	12	Fresque avec l'aide d'un grapheur sur le mur du « city stade », peinture des murs et des menuiseries du local tennis, peinture des barrières du monument aux morts à Châteauneuf du Rhône.	Séjour au gîte de l'ASPA à Saint Christol d'Albion Baignade à Sault Initiation et découverte Spéléo Initiation et découverte Canyon Initiation et découverte : Parcours falaise, Via ferrata, Soirée déguisée au gîte Achats souvenirs (miel, fromagerie)
Kid'O'Saulce	21	Réalisation d'une fresque sur le mur du tennis à l'aide d'un grapheur, peinture des murs du couloir et des sanitaires du local pour le foyer des jeunes à Saulce sur Rhône.	
Kid'O'Sauzet	19	Remise en état d'une grille métallique d'enceinte située à l'entrée Est de la commune, entretien, désherbage, débroussaillage et taille d'arbustes au quartier « Orée aux Biches » et son bassin de rétention de Saint Marcel les Sauzet. Création d'une boîte à livre à disposition de tous les habitants de la commune et nettoyage du parc Sestier à Sauzet.	Séjour à Cassis Parcours aventure, randonnée dans les Calanques, paddleboard, kayak de mer biplace
Kid'O'Vert	9		
Kid'O'Rouge	24	Peinture des grilles de l'ancienne école et rénovation d'une ancienne salle de classe (peinture des murs et des menuiseries) à Ancône. Peinture des murs du couloir de l'école des Grèzes.	Camp à Villars de Lans Déval Kart, Via ferrata-randonnée, VTT-patinoire, Biathlon- randonnée, Randonnée-piscine -

Au total:

167 jeunes ont participé aux séjours été.

Analyse: Le secteur ados et la formule "chantier + séjour" correspondent toujours à la demande des jeunes et des familles. Il est à noter un grand investissement des communes pour aider les jeunes à réaliser les projets.

6. Les animations villages de kid'o'ludo

Planning animations « jeux » Juillet 2022

	lundi 04/07/22	mardi 05/07/22	mercredi 06/07/22	jeudi 07/07/22	vendredi 08/07/22
9h30 – 12h					MARSANNE Parc Espace camping car 20 adultes 41 enf ants
15h – 18h					ANCONE Place des Platanes 31 adultes 49 enf ants
	lundi 11/07/22	mardi 12/07/22	mercredi 13/07/22	jeudi 14/07/22	vendredi 15/07/22
9h30 – 12h	LA TOUCHE Place du Village 24 adultes 38 enf ants	ST GERVAIS SUR ROUBION Stade 39 adultes 66 enf ants	PROX RAID AVENTURE Jardin public de Montélimar 2000 personnes	Féerie	PUYGIRON Parc espace boulodrome 13 adultes 18 enf ants
15h – 18h	PUYGIRON Parc espace boulodrome 5 adultes 6 enf ants	ALLAN Théâtre de Verdure 29 adultes 45 enf ants			ESPELUCHE Théâtre de Verdure 20 adultes 33 enf ants
	lundi 18/07/22	mardi 19/07/22	mercredi 20/07/22	jeudi 21/07/22	vendredi 22/07/22
9h30 – 12h	PUY ST MARTIN Parc dev ant la Mairie 15 adultes 30 enf ants	CLEON D ANDRAN Jardin de la Mare 14 adultes 57 enf ants	MARSANNE Parc Espace camping car 45 adultes 65 enf ants	CHATEAUNEUF DU RHONE Parc 26 adultes 42 enf ants	MONTBOUCHER- SUR- JABRON Espace de v erdure 26 adultes 70 enf ants
15h – 18h	SAVASSE Salle des fêtes 16 adultes 57 enf ants	ST GERVAIS SUR ROUBION Stade 7 adultes 22 enf ants	CHATEAUNEUF DU RHONE Parc 26 adultes 42 enf ants	LA LAUPIE Cour de l'école 7 adultes 15 enf ants	ROCHFORT-EN- VALDAINE 13 adultes 20 enf ants
	lundi 25/07/22	mardi 26/07/22	mercredi 27/07/22	jeudi 28/07/22	vendredi 29/07/22
9h30 – 12h	ANCONE Place des Platanes 21 adultes 41 enf ants	CHATEAUNEUF DU RHONE Parc 34 adultes 75 enf ants	SAUZET Parc H. Sestier 40 adultes 99 enf ants	SAULCE-SUR-RHONE 2 allée de la Poste dev ant école maternelle 14 adultes 81 enf ants	BONLIEU SUR ROUBION Place Henri Gamet 18 adultes 19 enf ants
15h – 18h	LA COUCOURDE Salle d'animation rurale P. Bonnet 9 adultes 12 enf ants	LA BATIE ROLLAND Base de loisirs 27 adultes 44 enf ants	LES TOURRETTES Parvis de la salle Jean Ferrat 20 adultes 27 enf ants	ST MARCEL LES SAUZET Place de l'école 12 adultes 17 enf ants	CHAROLS Place de la bibliothèque 12 adultes 25 enf ants

Analyse: Il est à noter un grand investissement des communes pour accueilli sur le territoire.

557 adultes et 1114 enfants ont participé à ces animations pour 14 journées d'activité (+ 1500 personnes lors de la journée Prox' de la Raid Aventure Organisation).

C) ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES

Le PEDT (Projet Educatif De Territoire) a été validé pour l'année 2019 suite à la mise en place du nouveau projet sur une base d'un rythme scolaire de 4 jours et avec le "Plan mercredi".

1. Les structures:

32 accueils de loisirs extrascolaires sont répartis sur le territoire de l'agglomération :

- 31 sont gérés en gestion directe,
- 1 ont une gestion externalisée : le périscolaire de Saint Marcel les Sauzet par convention. le périscolaire de Saulce sur Rhône est passé en gestion directe en septembre 2022.

Tout comme pour l'extrascolaire, le développement des services en ligne par le portail internet assure à chaque famille la possibilité d'effectuer toutes les démarches en ligne 24 heures sur 24 sans avoir à se déplacer : inscriptions, paiement, signalement d'absence, attestation fiscale, consultation des programmes et des actualités, des tarifs, du projet éducatif et du PEDT, modification des informations familles, ...

Une assistance téléphonique, par mail ainsi qu'un tutoriel sont disponibles pour guider les familles dans leurs démarches.

La gestion informatique des inscriptions au regard des capacités d'accueil des structures permet un taux de fréquentation optimum.

Les familles sont informées par courriel des moments forts (période d'inscription, évènementiels, partenariat avec l'Unicef, etc).

2. La fréquentation:

ALAE	Heures périscolaires réelles		Evolution
	Total heures 2021	Total heures 2022	
Allan	30 867,00	43 748,00	41,73%
Ancône	21 573,00	29 193,50	35,32%
Charols	17 720,00	20 230,00	14,16%
Chateauneuf	54 464,50	65 121,50	19,57%
Cléon	17 610,50	20 898,00	18,67%
Espeluche	20 150,50	26 854,00	33,27%
La Bâtie Rolland	18 879,50	24 107,50	27,69%
La Coucourde	18 962,50	25 769,50	35,90%
La Laupie	12 961,50	16 373,50	26,32%
Les Turrettes	14 841,00	21 277,00	43,37%
Marsanne	13 000,00	18 930,50	45,62%
Montboucher	34 032,50	50 528,50	48,47%
Montélimar Grangeneuve	10 925,50	16 436,50	50,44%
Montélimar Joliot Curie	11 695,00	16 333,50	39,66%
Montélimar La Gondole	37 935,75	45 419,00	19,73%
Montélimar Le Bouquet	63 811,50	66 881,00	4,81%
Montélimar Les Allées	40 797,50	43 145,00	5,75%
Montélimar Les Champs	53 680,75	60 568,00	12,83%

Montélimar Les Grèzes	29 788,00	37 688,50	26,52%
Montélimar Margerie	66 793,00	79 875,00	19,59%
Montélimar Maubec	48 185,50	61 398,00	27,42%
Montélimar Nocaze	21 122,50	24 236,50	14,74%
Montélimar Pracomtal	16 598,25	23 714,00	42,87%
Montélimar Sarda	47 399,50	57 993,50	22,35%
Montélimar St James	24 993,50	30 953,50	23,85%
Puygiron	4 253,00	6 479,50	52,35%
Roynac	14 969,00	24 255,00	62,03%
RPI Bonlieu St Gervais	21 842,00	29 560,00	35,34%
RPI La Valdaine	11 457,00	15 703,00	37,06%
Saulce	10 400,00	33 660,50	223,66%
Sauzet	25 719,50	36 613,00	42,36%
Savasse	33 238,50	39 341,00	18,36%
TOTAL GENERAL	870 667,75	1 113 285,50	27,87%

	2021	2022	Évolution
Recettes	383 731,03 €	400 522,94 €	4,38 %

* en 2021 intégration du périscolaire de Saulce.

Analyse : Le nombre d'heures périscolaire a augmenté de 27,87% en 2022.

Cette augmentation est due à la fin de la crise sanitaire et à la reprise des activités sur les temps périscolaires.

3. L'espace famille

Statistiques des inscriptions scolaires pour la période de septembre-décembre 2022

Inscriptions périscolaires via le portail 1ère 2022-2023					
Nb d'inscriptions	Sept-déc 2022				
	Effectifs scolaires	% d'inscrit / effectif scolaire	Inscription 1er trim estre	Inscription portail 1er trim estre	% d'inscription via le portail
Allan	179	92,18%	165	85	51,52%
Les Allées	335	71,34%	239	45	18,83%
Ancône	143	91,61%	131	47	35,88%
La Bâtie Rolland	102	94,12%	96	39	40,63%
Le Bouquet	367	84,47%	310	79	25,48%
Les Champs	274	88,32%	242	91	37,60%
Charols*	80	113,75%	91	30	32,97%
Châteauneuf	310	81,94%	254	108	42,52%
Cléon	81	85,19%	69	29	42,03%
La Coucourde	136	88,97%	121	75	61,98%
Espeluche	116	89,66%	104	44	42,31%
Grangeneuve	197	50,76%	100	54	54,00%
Les Grèzes	232	79,31%	184	71	38,59%
Joliot Curie	128	69,53%	89	14	15,73%
La Gondole	234	85,47%	200	74	37,00%
La Laupie	70	92,86%	65	27	41,54%
Margerie	408	80,15%	327	151	46,18%
Marsanne	87	96,55%	84	51	60,71%
Maubec	288	85,76%	247	138	55,87%
Montboucher	258	82,95%	214	65	30,37%
Nocaze mater	207	61,84%	128	29	22,66%
Pracomtal	337	43,92%	148	14	9,46%
Puygiron	32	93,75%	30	9	30,00%
RPI Roubion	147	90,48%	133	52	39,10%
PI Roynac-Puy St Marti	75	98,67%	74	33	44,59%
Sarda	293	81,57%	239	130	54,39%
Sauzet	165	78,18%	129	95	73,64%
Savasse	171	95,91%	164	60	36,59%
St James	149	92,62%	138	51	36,96%
Les Turrettes	122	83,61%	102	37	36,27%
RPI Valdaine	75	81,33%	61	44	72,13%
Saulce sur Rhône	185	86,49%	160	71	44,38%
St Marcel les Sauzet	116	81,90%	95	0	0,00%
TOTAL	6099		4678	1871	40,00%

4678 enfants fréquentent un accueil périscolaire soit 76,70% des enfants scolarisés sur le territoire. Trop peu d'inscription se font via le portail famille, seulement 40%. Un travail de communication auprès des familles doit être fait afin qu'elles utilisent le portail famille.

Conclusion

Cette année a été marquée par la fin de la crise sanitaire et "un retour à la normale" sur les accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires.

Cette année fut également marquée par de nombreux "bugs" répétitifs du logiciel "Concerto" lors des inscriptions aux vacances. Des incidents ont été déposés auprès du prestataire "Arpège". Des solutions ont été apportées pour les inscriptions des vacances de Noël. Cependant, une réflexion est en cours pour l'utilisation d'un logiciel plus performant.

VI. SPORTS

1. Les chiffres clés

- Centre aquatique Aloha : 6 000 entrées
- Piscine Châteauneuf du Rhône : 9 342 entrées soit un total de 19 848 euros et 3 130 euros pour les leçons de natation.
- Piscine Cléon d'Andran : 4 407 entrées soit un total de 9 093 euros et 2 541 euros pour les leçons

2. Les évènements 2022

Événements piscine ALOHA

MNC Montélimar Nautic Club

- Dimanche 9 octobre uniquement sur l'après-midi de 13h00 à 20h00 : compétition par équipe du Swimming Squad Challenge (bassin 25 m)

- Dimanche 13 novembre de 7h00 à 19h00 : Interclubs départementaux toutes catégories (bassin 25 m)

- Samedi 17 décembre de 18h30- 22h00 : Championnat du club d'hiver **(ANNULE)**

- Vacances de Toussaint, avril et été : « J'apprends à nager et aisance aquatique »

Lundi et jeudi de 9h00 à 11h00 et 18h40 à 21h00

Mardi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et 19h40 à 21h30

Mercredi et samedi : 9h00 à 11h00

- Lundi 25 au vendredi 29 avril : Stage de natation (7 clubs)

- Samedi 2 et dimanche 3 juillet : 21ème Grand meeting de natation

TRIATHLON

- Dimanche 17 avril : 17ème triathlon de Montélimar avec environ 400 participants

VII. CULTURE

A) ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

1) Chiffres clés

- Conservation

Les 2 sites des Archives, la Maison des Services Publics et la Maison de l'Agriculture à Cléon-d'Andran, ont une capacité de conservation de **2818** mètres linéaires (ml) (dont 375 mètres linéaires supplémentaires grâce à l'aménagement d'un nouvel espace de conservation en octobre 2022).

	2018	2019	2022
Métrage linéaire total équipé	2443	2443	2818
Métrage linéaire total occupé	2327	2406	2545
Métrage linéaire total disponible	116	37	273
Dépoussiérage des collections (ml)	2267	2346	2485

- Traitement

786 fonds dotés d'un instrument de recherches

42401 notices descriptives des fonds et collections

743 ouvrages et mémoires

66 périodiques

- Accès et réutilisation

	2018	2019	2022
Nombre de lecteurs reçus	59	67	87
Nombre de séances de travail	105	126	112
Nombre d'articles papier communiqués	1787	597	598

- Numérisation et diffusion

	2018	2019	2022
Nombre de vues (pages et images) réalisées depuis le début des opérations de numérisation	129421	160248	371733
Présence sur les réseaux sociaux Facebook			#jeudi
Nombre d'abonnés			27000

2) Faits marquants

- Enrichissement des collections

Au total, 81 mètres linéaires d'archives privées ont été remis au service des archives avec

- la donation de la collection Vallentin du Cheylard composée de documents datant du moyen-âge au XXe siècle
- la donation des archives de l'architecte Catherine DEROUINEAU (Arcanne- Montélimar)
- la donation d'une collection de cartes postales anciennes sur Montélimar
- des collections de photographies anciennes sur Montélimar

- Offre culturelle et pédagogique

10 rendez-vous culturels – 131 participants

- Prestation de service par convention

Sept communes membres de Montélimar-Agglomération (Marsanne, Bonlieu-sur-Roubion, Saint-Marcel-les-Sauzet, Roynac, Condillac, Cléon-d'Andran, Rochefort-en-Valdaine) bénéficient de la prestation de service pour la gestion de leurs archives communales.

B) MEDIATHEQUE INTERCOMMUNAL MAURICE PIC

1) Faits marquants

L'année 2022 a vu une reprise encourageante de l'activité et la fréquentation des lieux culturels en général, et de la médiathèque en particulier.

L'essor de certains services qui se sont fortement développés pendant la pandémie se poursuit, notamment l'accès à des ressources numériques et la réservation à distance de documents.

Des nouveaux services ont vu le jour :

- Offre de jeux vidéo et de jeux de société sur place
- Permanences et ateliers assurés par des conseillers numériques
- Présence hors-les-murs de la médiathèque à la base de loisirs pendant l'été

L'équipe de la médiathèque a connu un turnover important avec le renouvellement du tiers de ses effectifs de fin 2021 à fin 2022, dont les postes de directeur, responsable numérique et responsable jeunesse.

Les perspectives pour 2023 portent prioritairement sur le rafraichissement (sols et peinture) et le réaménagement partiel des espaces, l'automatisation des prêts/retours basée sur la technologie RFID et l'adoption d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) pour la période 2023-2026.

Chiffres clés

Nombre	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution (1)
Visites	235 716	223 017	103 577	93 631	159 597	70%
Abonnés	11 296	8 058	8 060	nc	7 022	-13%
Emprunteurs actifs	nc	5 778	4 657	nc	4 810	3%
Emprunteurs actifs (%)	nc	9%	7%	nc	7%	0%
Documents achetés (2)	7 365	7 766	6 650	6 914	6 293	-9%
Prêts	286 153	267 209	167 534	198 709	245 186	23%
Réservations	12 745	12 926	14 895	19 533	20 071	3%
Connexions au portail (3)	287 309	357 890	420 415	419 962	408 928	-3%
Connexions Internet sur place	17 104	17 073	8 155	3 382	7 366	118%
Actions culturelles (4)	168	155	60	83	154	86%
Participants aux actions culturelles	4 351	4 204	1 568	1 693	3 709	119%
Groupes accueillis (5)	175	234	65	33	136	312%
Visiteurs accueillis en groupes	4 584	4 764	1 238	815	2 443	200%

(1) Evolution par rapport à l'année n-2 lorsqu'aucune donnée n'est disponible pour l'année n-1

(2) Documents : livres, DVD, CD, vinyles, livres numériques

(3) Les connexions au portail incluent l'accès aux ressources numériques : presse, bande-dessinée, livres numériques, VOD, musique, autoformation

(4) Actions culturelles : expositions, conférences, rencontres, lectures, concerts, projections-débat, contes, clubs de lecture, ateliers

(5) Groupes : scolaires, collégiens, lycéens, personnes en situation de handicap, personnes en insertion, alphabétisation, apprenants de FLE

C) CONSERVATOIRE

1) Chiffres clés

Conservatoire	2015	2016	2017	2018	2019	2020 COVID	2021 COVID	2022
Nombre d'élèves intra-muros	698	695	733	720	670	635	582	654
Dont Agglo	664	656	674	652	605	572	532	592
Hors Agglo	34	38	59	68	65	63	50	62
Nombre d'élèves, intervention en milieu scolaire	3 744	4 346	4 197	4 128	4 206	4 133	4 137	4 316
Nombre de spectateurs accueillis	8 101	7 871	6 513	7 636	8 656	4 955	2 066	8 569

2) Faits marquants

- Compagnie Émilie Valantin, artiste associé au conservatoire pour l'année scolaire 2021/2022
- Décembre 2021 : « Le Roi Midas » concert des professeurs avec la participation de Jean Sclavis, direction artistique Émilie Valantin
- Activités de diffusion :
 - 21 auditions
 - 31 concerts-spectacles
 - 6 conférences
 - 15 concerts organisés, dont 12 dans le cadre des rencontres culturelles_Itinérance[S]

D) MUSEE D'ART CONTEMPORAIN SAINT MARTIN

1) Evènements culturels 2022

- Jeudi de la marionnettes (Musée - exposition de marionnettes / Compagnie Emilie Valantin)
- Nuit européenne des musées : improvisations marionnettiques (Musée - exposition de marionnettes / Compagnie Emilie Valantin)
- Frédéric Lecloux, exposition *the Dolpobox* (Musée d'art contemporain / Cœur de Ville/RN7)
- Théo Massoulier (Musée d'art contemporain en résonance de la Biennale d'art contemporain de Lyon)
- Ateliers hors les murs (écoles Margerie / Pracomptal / La Gondole)
- Jeudi du MAC (Musée d'art contemporain / Frédéric Lecloux)
- Visite professionnelle à destination des enseignants et inscription aux ateliers pour la rentrée (en lien avec la conseillère pédagogique de l'IEJ)
Atelier hors les murs (ULIS Margerie)
- Médiations tous les mardis et jeudis du mois d'août / Musée d'art contemporain
- Journée de formation pédagogique pour les enseignants (Conseillère pédagogique IEN + Conseillère arts plastiques)
- Journées européennes du patrimoine (Musée d'art contemporain)
- Ateliers gravure à La Touche et à Allan (Itinérances)
- Visites et ateliers dans le cadre de la semaine bleue (Retraite active)
- Visites et ateliers dans le cadre de la Semaine internationale pour la Santé mentale (Musée art contemporain / direction santé jeunesse et autres intervenants aggro et extérieurs)
- Visite ambassadeurs du MAC (Musée d'art contemporain / Universités populaires)
- Performance d'Audrey Spiry (Les cafés littéraires)
- Escape Game (Lycée les Catalins)
- Ateliers de pratique artistique et exposition des réalisations (Musée d'art contemporain / Politique de la ville / Centre Colucci / Nocaze / Théo Massoulier)
- Jeudi du MAC (Musée d'art Contemporain / Théo Massoulier)
- Les musées à l'écran : 4 films + médiations et atelier (cinéma les Templiers / Assofital)
- Atelier gravure à Puygiron (Itinérances)
- Conférence Raoul Dufy à Charols (Itinérances)
- Workshop Charlotte Denamur (Musée d'art contemporain / Lycée Alain Borne / Collège Monod)
- Jeudi du MAC (Musée d'art Contemporain / Charlotte Denamur)
- Atelier gravure à Cléon d'Andran et Conférence Picasso à Montboucher sur Jabron (Itinérances)
- Escape Game (Musée d'art contemporain / Lycée les Catalins)
- Jeudi du MAC (Musée d'art Contemporain / Groupe d'improvisation du Conservatoire)

2) Bilan des publics 2022



Musée d'art contemporain
— Montélimar

Présentation générale

L'exposition *Plongez dans la couleur !* est une exposition temporaire présentée du 2 juillet 2022 au 2 janvier 2023 au Musée d'art contemporain de Montélimar.

L'entrée de l'exposition était **gratuite pour tous** afin de permettre l'accès à chacun au musée.

Plusieurs **actions de médiation** ont été mises en place afin de mobiliser l'intérêt des publics potentiels et de les accompagner lors de visites, ateliers ou de temps de rencontrer avec les artistes.

L'objectif global était d'accroître l'attractivité du musée et de la consolider au-delà de la période estivale. Les différents publics visés étaient les **écoles** de Montélimar et de l'agglomération afin de permettre à un maximum d'élèves de découvrir le musée, le **public familial et touristique ainsi que les adolescents**, mais aussi les **personnes éloignées de la culture** afin de faire du musée un lieu inclusif au sein duquel ils se sentiraient légitimes.

Fréquentation globale

Le premier constat est très positif puisque l'exposition a attiré plus de **13.000 visiteurs** (soit une **hausse de 78 % de la fréquentation** par rapport à 2021). Ces très bons chiffres sont le résultat d'une conjonction de faits : d'une part le choix de la thématique de l'exposition ainsi que la gratuité de l'entrée, mais aussi grâce à la consolidation de l'offre de visite et des actions de médiation.

On constate que le musée s'impose au fil des ans comme un lieu incontournable de la culture sur le territoire.

Fréquentation	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	TOTAL
Individuels	337	2266	3713	1125	1013	1242	9696
Groupes		43		52	139	149	471
Scolaires		12	21	716	1018	832	3082
TOTAL	337	2321	3734	1893	2170	2223	13249

Fréquentation globale du musée 2022¹

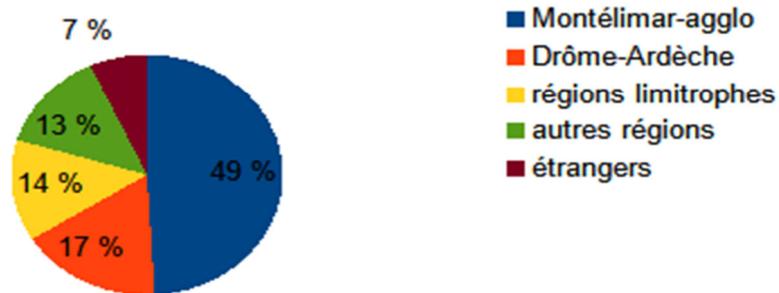
Fréquentation	2021	2022
Individuels	3012	9696
Groupes	3085	471
Scolaires	1353	3082
TOTAL	7450	13249

¹Le tableau ne renseigne pas les chiffres de fréquentation pour décembre car ils ne sont pas connus au moment de la réalisation de ce bilan. Seul le chiffre total des scolaires a été pris en compte pour le mois de décembre (plus de visite au moment des vacances).

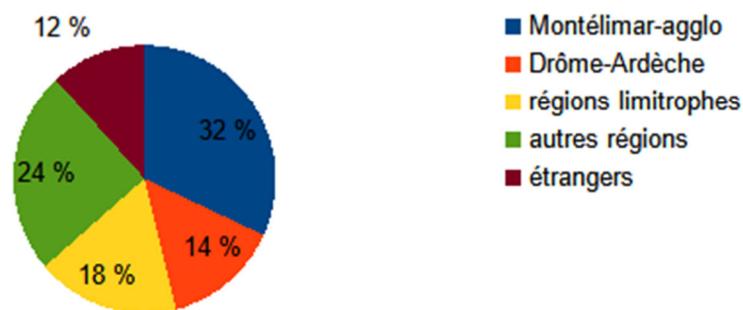
L'entrée de l'exposition étant gratuite, certains visiteurs sont rentrés sans avoir pris le temps de passer par l'accueil / prendre un billet. Il est donc possible que les chiffres soient en dessous de la fréquentation réelle.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

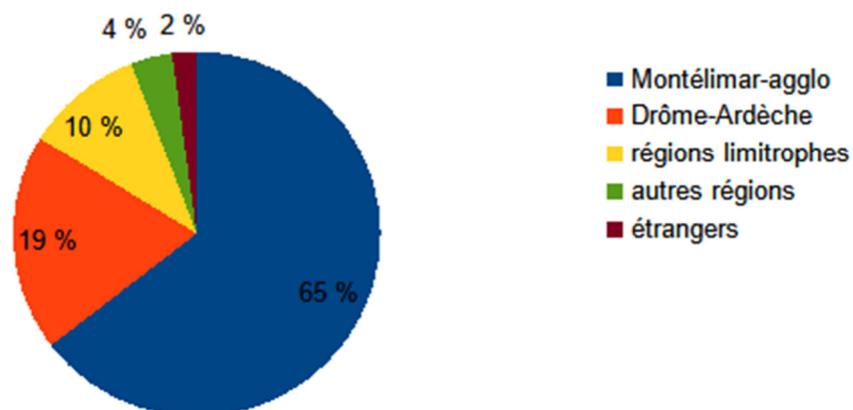
MAC Montélimar - origine géographiques des visiteurs
juin - dec 2022



MAC Montélimar - origine géographiques des visiteurs
saison d'été - juillet & août 2022



MAC montélimar - origine géographique des visiteurs
basse saison - sept. - dec. 2022



Offre de visite

Le musée d'art contemporain proposait une offre de visite complète et régulière pendant la période haute, mais aussi durant la basse saison. Les offres à destination du jeune public* ont connu un réel succès auprès des visiteurs 1440 (juillet – novembre).

*Visites flash, visites sensorielles, visites guidées, lectures pour tout-petits, visites contées, ateliers artistiques.

L'offre de visite concernait également le public adulte : les jeudis du MAC (1 par mois) ont permis des rencontres avec un ou des artistes autour de leur travail.

Public visé : adultes déjà familiers du musée (**56 visiteurs**)

SCOLAIRES

La fréquentation du musée pour le public scolaire a connu une hausse spectaculaire en 2022 puisque **3044 « élèves »** sont venus visiter l'exposition *Plongez dans la couleur !*

Le nombre de visiteurs venant au musée dans le cadre scolaire a ainsi **doublé depuis l'an dernier (+124 %)**.

Etablissements spécialisés ou médico-éducatifs

17 groupes de l'enseignement adapté ou structures médico-éducatives² sont venues visiter l'exposition *Plongez dans la couleur !* L'occasion pour les participants de visiter l'exposition, mais aussi découvrir ce qu'est un musée puisque certains publics sont très éloignés de la culture.

Les visites sont naturellement adaptées aux publics en fonction de leurs spécificités et préparées en amont avec les enseignants ou éducateurs.

Il est à noter que le musée a proposé pour la première fois cette année un atelier-visitte dans le cadre des SISM (Semaine d'intervention sur la santé mentale) à laquelle ont participé 10 personnes. Ce contact permet d'élargir notre lien avec les structures spécialisées et les nombreux échanges nous ont amené à affiner notre offre à destination d'un public à besoins spécifiques.

En résumé

Les chiffres de fréquentation du musée ont été **particulièrement élevés et en hausse significative** par rapport à 2021 (+78 %).

Cette hausse s'inscrit dans une dynamique plus large du musée sur plusieurs années, faisant du MAC un **lieu incontournable du territoire**, à la fois pour les touristes, mais aussi pour les habitants.

On observe une **fréquentation régulière du musée tout au long de l'année** (pas de baisse significative après l'été) : les scolaires viennent compenser la baisse de la fréquentation touristique. Une offre de musée hors les murs vient renforcer le lien entre le musée et les écoles grâce à des ateliers de pratique artistique.

100 % des écoles publiques de Montélimar sont venues visiter l'exposition et ont pu bénéficier d'une médiation. La fréquentation scolaire a elle aussi connu une hausse significative : **+124 %**

Les visiteurs **plébiscitent les médiations** pour pouvoir les accompagner durant leur visite. L'art contemporain peut sembler hermétique et compliqué pour les non érudits. Les propositions de médiation, particulièrement riches et variées, permettent à chacun, quel que soit son profil et ses attentes, de vivre une expérience singulière et adaptée lors de sa venue au musée. **L'offre de visite est ainsi un levier d'attractivité pour le musée.**

De **nombreux partenariats** ont été repris ou amorcés. Il faudra les consolider et les reconduire en 2023 pour continuer sur cette dynamique.

² Parmi lesquels l'EREA, ULIS Margerie et le Bouquet, IME Chateau de Milan, Hôpital de jour de Romans, deux ITEP⁷³ INFREP, Mission local, La Cerisaie, Pluriel, SISM, mais aussi plusieurs groupes de réfugiés dans le cadre d'ateliers FLE

Les chiffres confirment que l'objectif de consolidation de l'attractivité du musée sur le territoire comme celui de sensibilisation à l'art contemporain pour des publics éloignés du musée est atteint en 2022.

E) THEATRE COMMUNAUTAIRE EMILE LOUBET

1) Bilan saison 2022

	TOTAL SPECTATEURS	RECETTES
TITANIC	276	5481
VINCENT PEIRANI & FRANÇOIS SALQUE	351	6155
ELEKTRIK	402	6929
L'INVENTION DE NOS VIES	344	6977
MY LAND	409	7146
LA CLAQUE	342	3726
ORCHESTRE AVIGNON PROVENCE	423	6369
GEORGE ET SARAH	349	7009
LES FILLES AUX MAINS JAUNES	373	6683
YOUN SUN NAH	408	7479
SCHUBERT IN LOVE	305	5521
ET SI ON NE SE MENTAIT PLUS	355	6448
LA FEMME QUI DANSE	399	7315
MARIE DES POULES	379	7449
MADemoiselle MOLIÈRE	365	4340
LES FAUX BRITISH	437	10646
PLUS QUE GIVRÉ	353	6850
L'OMBRE DE SAINT-SAËNS	257	4590
LORSQUE FRANÇOISE PARAIT	385	7093
LUMIÈRES	431	6452
CES FEMMES QUI ONT RÉVEILLÉ LA FRANCE	414	6629
LE PETIT COIFFEUR	406	7029
TOTAL	8063	144316
MOYENNE	367	
POURCENTAGE SUR 453	81	

ANNÉE CIVILE 2022

FIN SAISON 21/22
 DÉBUT SAISON 22/23

SCOLAIRES

	ACCOMPAGNATEURS EXONÉRÉS	ÉLÈVES AGGLO	ÉLÈVES NON AGGLO	TOTAL	RECETTES
CONTES DÉFAITS	90	514	88	692	2212,50
L'UNA FUGUE	63	448	65	576	1873,50
total	153	962	153	1268	4086,10
moyenne séance	31	192	31	254	

22 spectacles tout public
 2 spectacles scolaires avec 5 séances

2) Partenariats et accueils du théâtre en 2022

Mars 22

Journée pour l'Ukraine
Concert du Conservatoire

Mai 22

Rencontres chorales du Conservatoire
Concerts du Conservatoire (X3)
Spectacle du Collège Olivier des Serres

Juin 22

Concerts de l'orchestre du Conservatoire (X2)
Spectacle du Lycée Alain Borne
Galas de danse de Catherine Loudet, Joële Ariel, Bérénice Saint Aignan et Sandrine Monegat

Juillet 22

Concert de Saoù chante Mozart

Octobre 22

Paloma Pradal - Itinérance[s]
Cafés littéraires
Résidence de la compagnie Nandi

Novembre 22

Concert Jazz dans la ville
Lancement festival film italien
Spectacle Trac n'art
Concert du Lion's club pour la lutte contre la mucoviscidose
Concert orchestre de la Drôme

Décembre 22

Concert Mistral à la clé
Colloque laïcité foyer
Gala Montélo chante
Spectacle service jeunesse

VIII. PALAIS DES CONGRES CHARLES AZNAVOUR

	2019	2020	2021	2022	Variation 2019/2022
Nombre d'événements	171	34	387 (incluant le centre de dépistage et de vaccination)	151 (incluant le centre de vaccination)	-11,7 %
Dont nombre de spectacles	20	9	5	23	+15,0 %
Nombre de personnes attendus	113 151	Non quantifiable (variabilité liée au centre de dépistage & de vaccination)	Non quantifiable (variabilité liée au centre de dépistage & de vaccination)	147 750	+ 30,0 %
Total recettes	207 179€	83 929,43€	53 685,89€	393 248,17€	+89,86 %

De manière globale en 2020 & 2021, l'activité commerciale du Palais des Congrès a été très fortement impacté lors de la crise sanitaire du COVID-19, de part les restrictions de jauges, l'interdiction de manifestations festives et culturelles. De plus, l'installation du centre de dépistage au 15 novembre 2020 et du centre de vaccination en juin 2021 a énormément perturbé le fonctionnement de l'exploitation.

En 2022, 151 événements ont été accueillis au Palais des Congrès. Il faut mettre ce chiffre en perspective avec l'occupation des espaces liée au centre de vaccination COVID-19 jusqu'au 7 mars 2022. A ce titre, l'Agence Régionale de Santé a versé une subvention exceptionnelle de de 193 211,00€. Le retour à l'activité commerciale du Palais des Congrès n'a pu se faire qu'à la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Malgré ce contexte, le Palais des Congrès a accueilli **23** spectacles dont : Carmina Burana, Casse-Noisette, Le Lac des Cygnes, Hugues Aufray, Maxime Gasteuil, Kyo, Yannick Noah, Éric Antoine, Hubert-Félix Thiéfaine, Laurent Gerra, Irish Celtic, Festival « Vive la Magie », Hatik, Booder, Inès Reg, Celtic Legends, La Belle au Bois Dormant, Messmer, Bernard Lavilliers, Jérémy Ferrari, Mickael Grégorio, Aldebert, Dany Brillant.

Le Palais des Congrès a accueilli également les événements payants suivants : 10 assemblées générales, 4 événements festifs (ex : arbres de Noël...), 7 événements associatifs, 6 salons et 3 congrès.

A noter également, que le Palais des Congrès c'est également, des événements portés par la Ville de Montélimar et Montélimar Agglomération :

- 6 dons du sang
- 3 thés dansants
- 1ères assises de la vie associative
- 2 bureaux de votes pour les 2 tours des élections présidentielles et législatives
- 2 spectacles pour les seniors
- 2 événements associatifs
- 1 forum des associations
- 1 festival « De l'Écrit à l'Écran »
- 3 réunions agglo en interne
- 1 arbre de Noël Ville/Agglo
- 8 bureaux des maires de l'Agglo
- 3 conseils communautaires.